

# paysages du parc naturel régional corbières fenouillèdes

---

DU TERRITOIRE FRONTIÈRE À L'UNITÉ  
TERRITORIALE, FAIRE ŒUVRER LES  
MÉMOIRES AU SERVICE DES DYNAMIQUES  
LOCALES ET DE LEURS ÉVOLUTIONS



CARNET 2

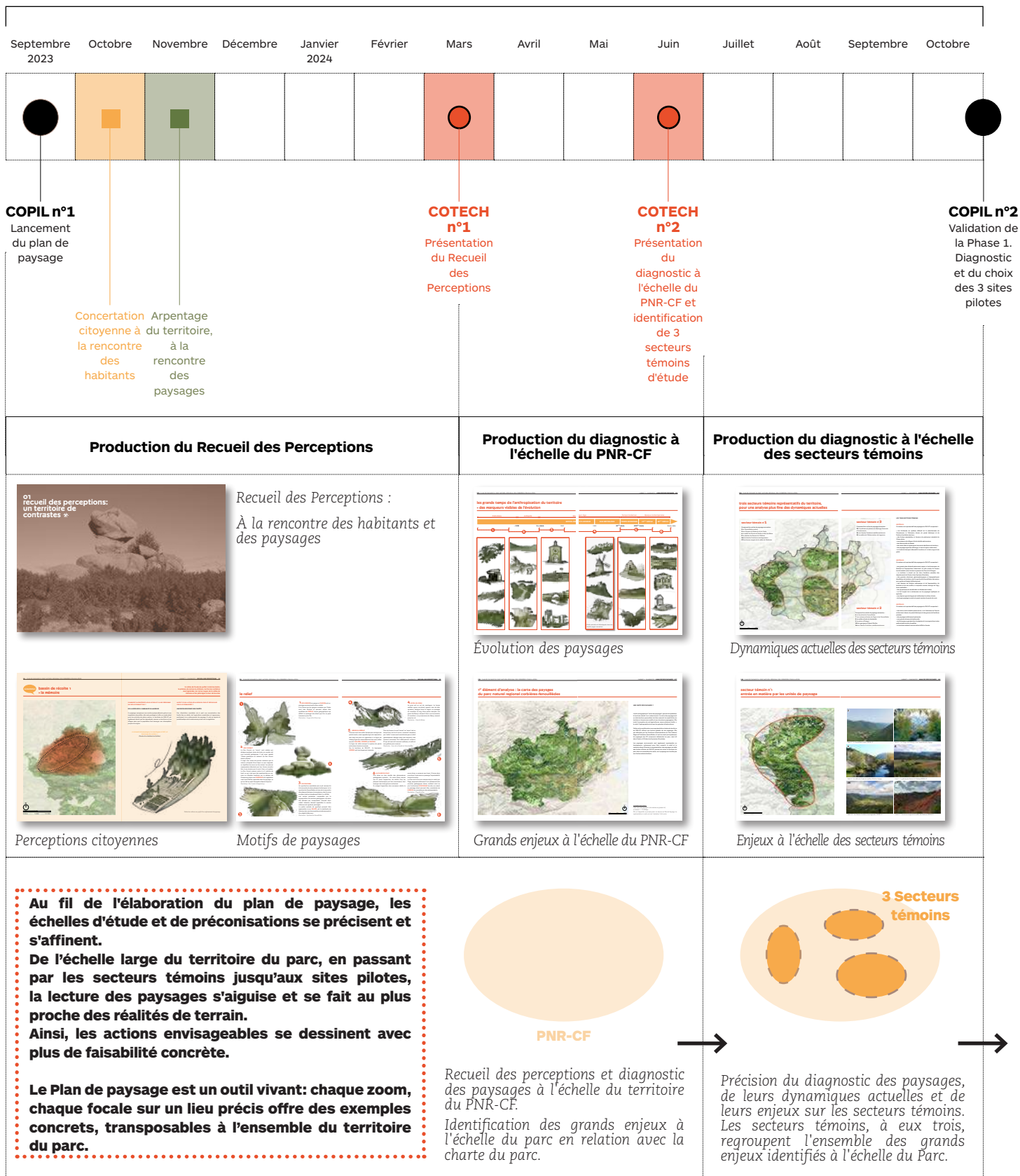
SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION & OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

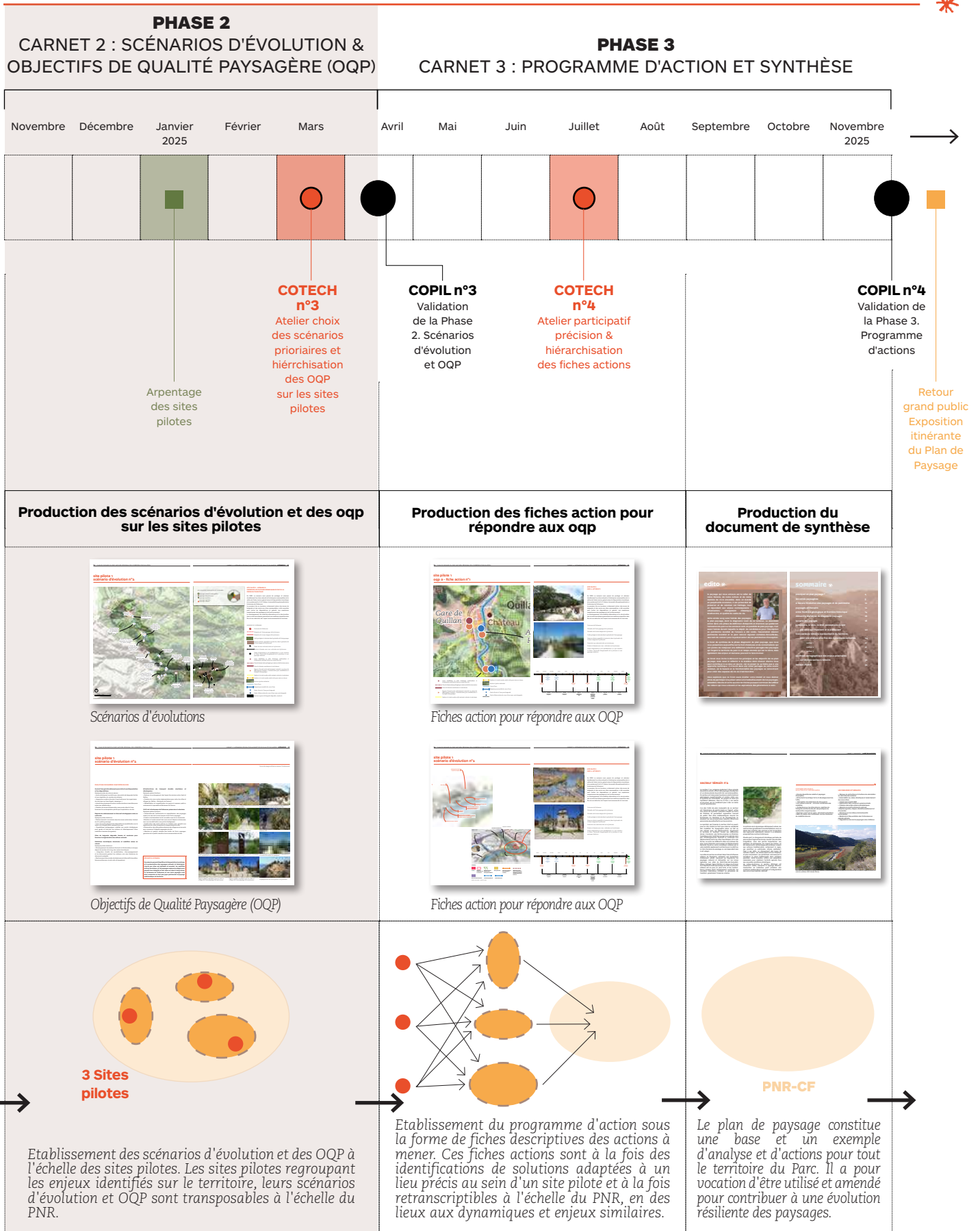
**PLAN DE PAYSAGE**

Décembre 2024 - Mai 2025

# rappel méthodologique et structurel du plan de paysage

## PHASE 1 CARNET 1 : DIAGNOSTIC





## introduction au carnet 2 "scénarios d'évolution & objectifs de qualité paysagère"

### APRÈS LE DIAGNOSTIC DU CARNET 1, UN SECOND CARNET TOURNÉ VERS L'AVENIR DES PAYSAGES

Le Carnet 1 *"Diagnostic des Paysages"* se clôture avec la définition de trois sites pilotes. Cette étape fait suite à la spatialisation des enjeux dans trois secteurs témoins représentatifs des grandes dynamiques du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (PNR-CF).

Les sites pilotes, délimités à une échelle géographique plus fine, ont été sélectionnés car ils concentrent l'ensemble des enjeux paysagers majeurs identifiés au sein du territoire.

Chacun reflète, par ses spécificités, la diversité du territoire et les problématiques prioritaires auxquelles il est confronté, offrant ainsi un socle pertinent pour des interventions exemplaires en matière de qualité paysagère.

Le Carnet 2, second volet du Plan de Paysage, s'appuie sur cette base pour proposer des orientations concrètes d'évolution. Il recentre donc l'analyse et les propositions sur ces trois sites pilotes, dans une démarche à la fois prospective, opérationnelle et concertée.

Un scénario d'évolution paysagère est une projection narrative et spatialisée qui explore les trajectoires possibles d'un paysage à moyen ou long terme, en fonction de différents choix d'aménagement, d'usages ou de gestion. Il permet d'imaginer plusieurs futurs envisageables pour un territoire donné. En lien avec ces scénarios, les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) formulent les intentions collectives, des buts à atteindre pour préserver, améliorer ou transformer les paysages de manière cohérente. Ils constituent un cadre partagé, à la fois stratégique et sensible, pour guider les actions futures dans une logique d'adaptation et de valorisation du territoire.

Photographies à droite, de haut en bas :

Vue sur la forteresse de Puilaurens depuis Lapradelle - Site Pilote 1

@Atelier Refuge

Vue sur le lac de Caramany et les paysages environnants - Site Pilote 2

@Atelier Refuge

Vue sur une partie de la plaine agricole et les boisements autour de Laroque-de-Fa - Site Pilote 3 @Atelier Refuge

### UN CARNET STRUCTURÉ EN DEUX TEMPS

Le Carnet 2 se divise en deux chapitres complémentaires :

#### Chapitre 01 – Scénarios d'évolution : Quel avenir pour les paysages du Parc ?

Ce premier chapitre développe deux scénarios d'évolution pour chacun des trois sites pilotes, soit six scénarios au total.

L'objectif est de projeter spatialement et conceptuellement les futurs possibles des paysages du PNR-CF, en explorant différentes trajectoires de transformation.

Ces scénarios s'appuient sur les cinq grandes thématiques d'enjeux identifiées dans le Carnet 1 :

-  Paysages agricoles
-  Paysages forestiers
-  Paysages naturels remarquables
-  Paysages des forteresses
-  Paysages urbains

Chaque scénario est accompagné d'ambitions pour le futur des paysages qui traduisent sous forme d'intentions claires, une vision à atteindre pour garantir une évolution harmonieuse et cohérente des paysages.

#### Chapitre 02 – Priorisation des scénarios et formulation des Objectifs de Qualité Paysagère

Le second chapitre retrace le travail de concertation mené autour des sites pilotes, qui a permis de sélectionner, pour chacun d'eux, un scénario d'évolution prioritaire.

Cette priorisation résulte d'échanges entre élus, habitants, techniciens et partenaires du territoire, dans le cadre d'ateliers collaboratifs.

Elle vise à déterminer les orientations jugées les plus pertinentes et réalistes pour chaque site, en tenant compte des attentes locales, des contraintes, et du potentiel de chaque lieu.

Pour chaque scénario retenu, les Objectifs de Qualité Paysagère prioritaires sont également définis, constituant ainsi un référentiel d'action partagé.

Ces OQP traduisant les paysages souhaités et un objectif final, serviront de fondement pour la suite du Plan de Paysage, en orientant les futures fiches actions et en guidant les démarches locales d'aménagement et de valorisation du territoire.



# 01 scénarios d'évolution, quel avenir pour les paysages du parc ?

---

## SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION, QUEL AVENIR POUR LES PAYSAGES DU PARC ?

8

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION - DES SCÉNARIOS CONTRASTÉS ET COMPLÉMENTAIRES | 10 |
| SITE PILOTE 1 - RAPPEL DES ENJEUX                          | 12 |
| SITE PILOTE 1 - SCÉNARIO D'ÉVOLUTION N°1                   | 14 |
| SITE PILOTE 1 - SCÉNARIO D'ÉVOLUTION N°2                   | 18 |
| SITE PILOTE 2 - RAPPEL DES ENJEUX                          | 22 |
| SITE PILOTE 2 - SCÉNARIO D'ÉVOLUTION N°1                   | 24 |
| SITE PILOTE 2 - SCÉNARIO D'ÉVOLUTION N°2                   | 28 |
| SITE PILOTE 3 - RAPPEL DES ENJEUX                          | 32 |
| SITE PILOTE 3 - SCÉNARIO D'ÉVOLUTION N°1                   | 34 |
| SITE PILOTE 3 - SCÉNARIO D'ÉVOLUTION N°2                   | 38 |

## **02** **priorisation des scénarios** **et formulation des objectifs de qualité paysagère**

---

|                                                                                                |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>PRIORISATION DES SCÉNARIOS</b>                                                              |           |
| <b>ET FORMULATION DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE</b>                                       | <b>42</b> |
| INTRODUCTION - UN CHOIX NÉCESSAIRE POUR PASSER À L'ACTION                                      | 44        |
| CONCERTATION - UN ATELIER POUR CHOISIR ENSEMBLE LES SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION ET PRIORISER LES OQP | 46        |
| SYNTHÈSE DU CARNET 2 : LES SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION CHOISIS ET LEURS OQP PRIORITAIRES ASSOCIÉES   | 50        |
| <br><b>ANNEXE</b>                                                                              |           |
| <b>SOURCE DES IMAGES UTILISÉES DANS LES SCÉNARIOS</b>                                          | <b>54</b> |

01

# scénarios d'évolution : quel avenir pour les paysages du parc ? \*

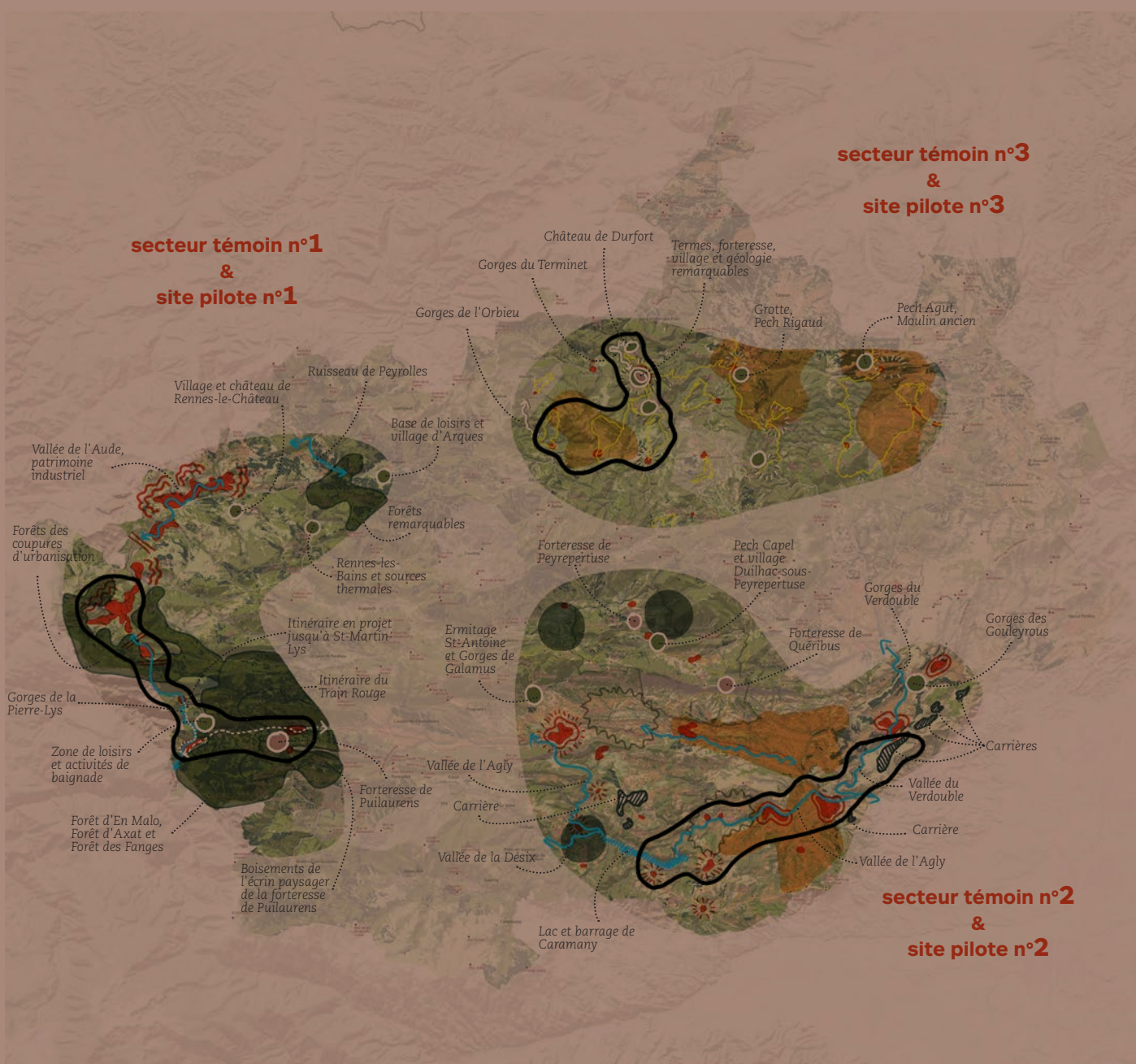




# 01

# scénarios d'évolution, quel avenir pour les paysages du parc ?

## INTRODUCTION



## des scénarios contrastés et complémentaires



### IMAGINER POUR AGIR : SE PROJETER DANS LES PAYSAGES DE 2050

Les scénarios présentés dans ce chapitre constituent une réponse prospective aux enjeux paysagers identifiés dans le Carnet 1 du Plan de Paysage. Ils ont été conçus comme des outils d'anticipation, à la fois concrets et inspirants, pour imaginer l'évolution souhaitée des paysages du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes à l'horizon 2050.

Au total, six scénarios distincts (deux par site pilote), sont spatialisés et illustrés. Ils sont représentés sous forme de cartes, accompagnées d'images de référence, permettant de projeter visuellement et symboliquement à quoi pourraient ressembler les paysages si les objectifs fixés étaient atteints. Il s'agit de scénarios volontaristes, pensés comme des directions à suivre plus que comme des prédictions : ils donnent à voir ce vers quoi tendre.

Le choix de l'horizon 2050 repose sur un équilibre entre ambition et réalisme. Cette échéance est suffisamment proche pour rendre les évolutions tangibles, mais assez lointaine pour permettre l'amorce de changements structurels, qu'ils soient progressifs ou profonds.

### UNE APPROCHE CIBLÉE POUR UNE VISION TRANSPOSABLE À L'ÉCHELLE DU PARC

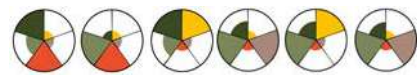
Les scénarios d'évolution paysagère présentés à l'échelle des trois sites pilotes s'inscrivent dans une démarche méthodologique progressive, amorcée à l'échelle du territoire entier du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes. Cette étape marque un changement d'échelle : elle permet d'imaginer concrètement, sur des territoires restreints et ciblés, des directions d'évolution souhaitables pour les paysages.

Chaque site pilote concentre une diversité d'enjeux paysagers identifiés à l'échelle du Parc. Leur étude approfondie permet donc de proposer des scénarios d'évolution localisés mais représentatifs, qui ont vocation à être transposés à d'autres portions du territoire présentant des dynamiques similaires. En cela, les sites pilotes sont à la fois des lieux d'expérimentation et des vitrines pour tout le PNR-CF. À travers eux, c'est bien une vision prospective à l'échelle du Parc qui est esquissée.

### UNE MÉTHODE AU SERVICE DE LA PRÉCISION ET DE L'ACTION

La méthode adoptée consiste à structurer chaque scénario autour d'un certain type d'enjeux, parmi les cinq grandes thématiques

paysagères dégagées dès le Carnet 1 (Paysages agricoles, Paysages forestiers, Paysages naturels remarquables, Paysages des forteresses et Paysages urbains).



Pour chaque site pilote, les deux scénarios élaborés se répartissent les cinq grandes thématiques d'enjeux identifiées. Chaque scénario ne répond donc qu'à une partie de ces thématiques, mais ensemble, ils offrent une réponse complémentaire et globale. Cette séparation permet de détailler les réponses apportées à chaque catégorie d'enjeux, de les rendre plus lisibles, et ainsi d'ouvrir la voie à des propositions d'actions ciblées dans le Carnet 3 du Plan de Paysage "Programme d'actions".

Cependant, cette répartition thématique ne signifie en aucun cas une opposition entre les scénarios : bien au contraire, ils sont complémentaires. Les paysages sont par essence imbriqués, leurs enjeux aussi. Chaque scénario explore une facette des dynamiques du territoire, et ensemble, ils dessinent une vision globale et cohérente d'un avenir paysager souhaitable.

Dans l'idéal, le futur des paysages du PNR-CF résulte de l'assemblage de ces deux scénarios pour chaque site pilote.

### UN CHOIX NÉCESSAIRE POUR PASSER À L'ACTION

Pour autant, la logique du Plan de Paysage engage à faire des choix. Après la présentation des six scénarios et de leurs intentions d'évolutions respectives, un scénario prioritaire est sélectionné pour chaque site pilote. Ce choix méthodologique permet d'entrer dans une phase plus opérationnelle : il sert à cibler les interventions à mener, en fonction des enjeux les plus pressants et des réponses jugées les plus pertinentes.

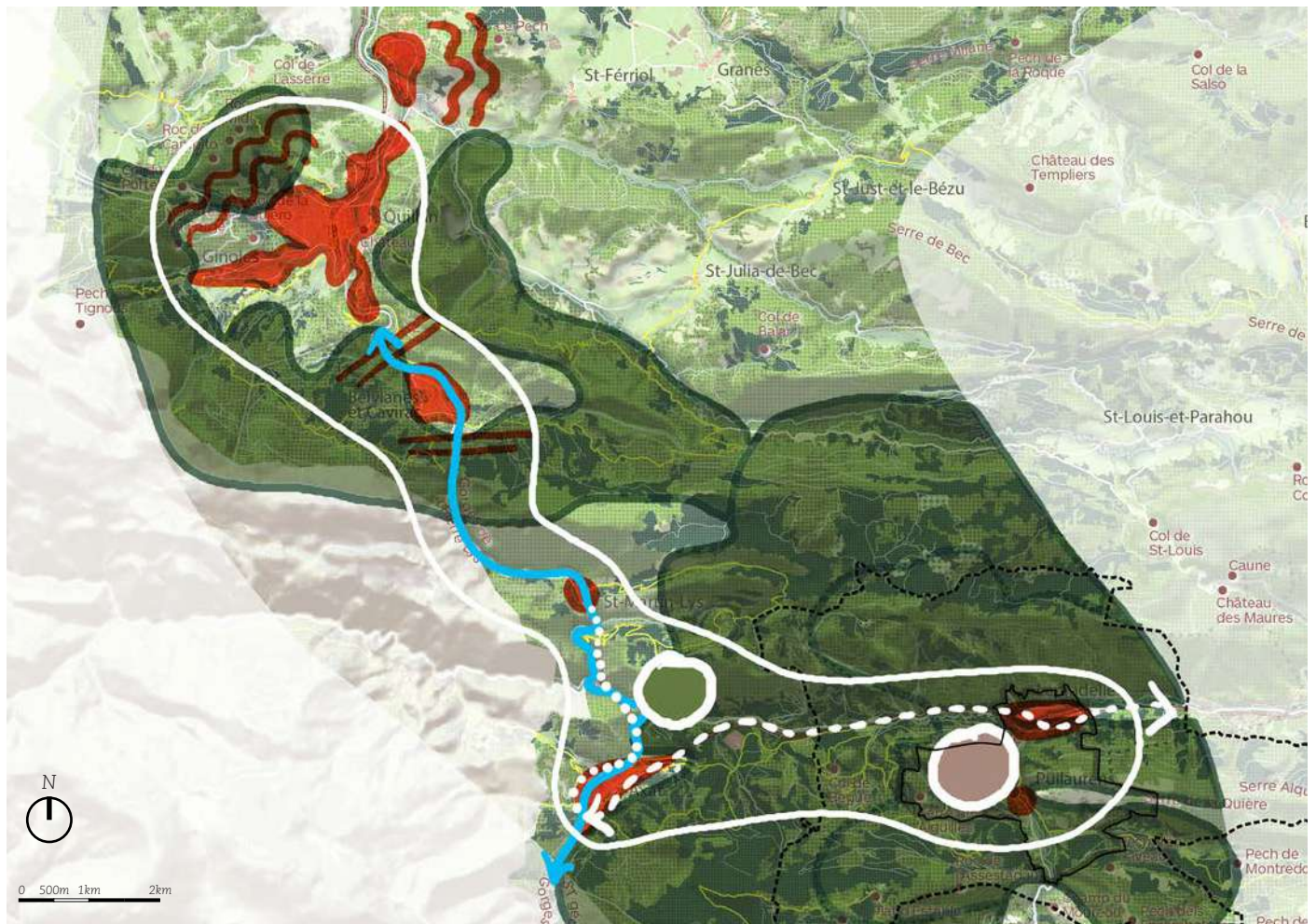
Cependant, ce processus ne vise pas à exclure définitivement les autres scénarios. Il s'agit plutôt de prioriser une trajectoire d'évolution pour enclencher un mouvement, tout en reconnaissant la richesse des propositions alternatives. D'ailleurs, certains OQP retenus intègrent des éléments issus de scénarios non sélectionnés, soit parce qu'ils ont été fortement exprimés lors des ateliers, soit parce qu'ils étaient communs à plusieurs trajectoires.

Ce premier pas vers l'action garde ainsi en mémoire la diversité des visions exprimées. Il pose les bases d'un projet souple, évolutif et ancré dans la réalité du terrain, tout en gardant à l'esprit la complémentarité des scénarios et la vision plus globale qu'ils incarnent ensemble.

# site pilote 1 rappel des enjeux

## SITE PILOTE 1 - ÉTAT DES LIEUX & ENJEUX SPATIALISÉS

### Cartographie des enjeux sur fond de carte des paysages



#### LÉGENDE DES ENJEUX SPATIALISÉS

-  Site pilote proposé et validé en COPIL
-  Villes et villages
-  Villes et villages avec étalement urbain non contrôlé
-  Coupures d'urbanisation
-  Frange urbaine sous pression d'urbanisation
-  Cœur de village à dynamiser
-  Sites naturels et/ou patrimoniaux remarquables et attractifs
-  Forteresses de la candidature UNESCO au sein du PNR-CF, système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne
-  Projet de voie ferrée
-  Voie ferrée ligne du Train Rouge

-  Secteurs vecteurs de lien social par le paysage et de sensibilisation au patrimoine local
-  Parcours d'accessibilité vers les sites naturels et historiques remarquables
-  Sentiers de randonnées balisés
-  Linéaires de cours d'eau fragilisés par les usages et les sécheresses
-  Forêts et boisements remarquables d'intérêt patrimonial et paysager
-  Anciens paysages ouverts s'étant refermés par la végétation
-  Paysages ouverts en cours de fermeture par la végétation
-  Zones agricoles fragilisées par la déprise agricole et/ou les dérèglements climatiques
-  Carrières impactant l'identité des paysages

### Rappel écrit des enjeux prioritaires par thématiques, sur le site pilote 1



Paysages forestiers remarquables, jouant parfois le rôle de coupures d'urbanisation ou au sein de l'écrin paysager de la forteresse (forêt d'En Malo, forêt des Fanges, forêt d'Axat)

Enjeu : Contrôle et préservation des paysages forestiers remarquables



Coupures d'urbanisation nécessaires à la préservation de l'intégrité identitaire des paysages de la vallée de l'Aude.

Enjeu : Préservation des coupures d'urbanisation le long de l'Aude.



Cours d'eau structurants des paysages, fragilisés par les usages et le climat (Aude et ruisseau de Peyrolles).

Enjeu : Gestion durable des ressources en eau.



Pression d'urbanisation sur les paysages naturels remarquables de la vallée de l'Aude (Quillan, Espérazza, Montazels, Couiza, Campagne-sur-Aude, Belvianes-et-Cavirac).

Enjeu : Protection des paysages face à la pression d'urbanisation.



Grands sites patrimoniaux d'intérêt touristique, naturels et historiques (itinéraire Pierre-Lys, projet touristique gare St-Martin-Lys, Train Rouge...).

Enjeu : Optimisation de la valorisation des routes touristiques, de l'alternative à la voiture et de l'accès aux points de vues.



Patrimoine industriel remarquable et historique le long de l'Aude.

Enjeu : Reconnaissance et valorisation du patrimoine industriel.



Grands sites patrimoniaux d'intérêt touristique (Forteresse, Gorges de la Pierre-Lys, loisirs de nature dans les gorges de la Pierr-Lys et à Arques, Châteaux et édifices perchés...)

Enjeu : Maintien des points d'intérêts touristiques.



Forteresse de Puilaurens, marqueur identitaire du paysage et de son histoire frontalière.

Enjeu : Préservation de la valeur universelle exceptionnelle (candidature au Patrimoine Mondial UNESCO)

### Rappel des thématiques d'enjeux de la charte du parc

Nota :

À partir du carnet n°2 du Plan de Paysage, la thématique intitulée "**Ouverture et fermeture des paysages**", reprise telle quelle dans le carnet n°1 depuis la charte du parc, a été renommée "**Paysages naturels remarquables**".

Ce changement a été fait pour améliorer la clarté et la compréhension du propos.



PAYSAGES NATURELS REMARQUABLES  
(anciennement ouverture et fermeture des paysages)



PAYSAGES DES FORTERESSES



PAYSAGES FORESTIERS

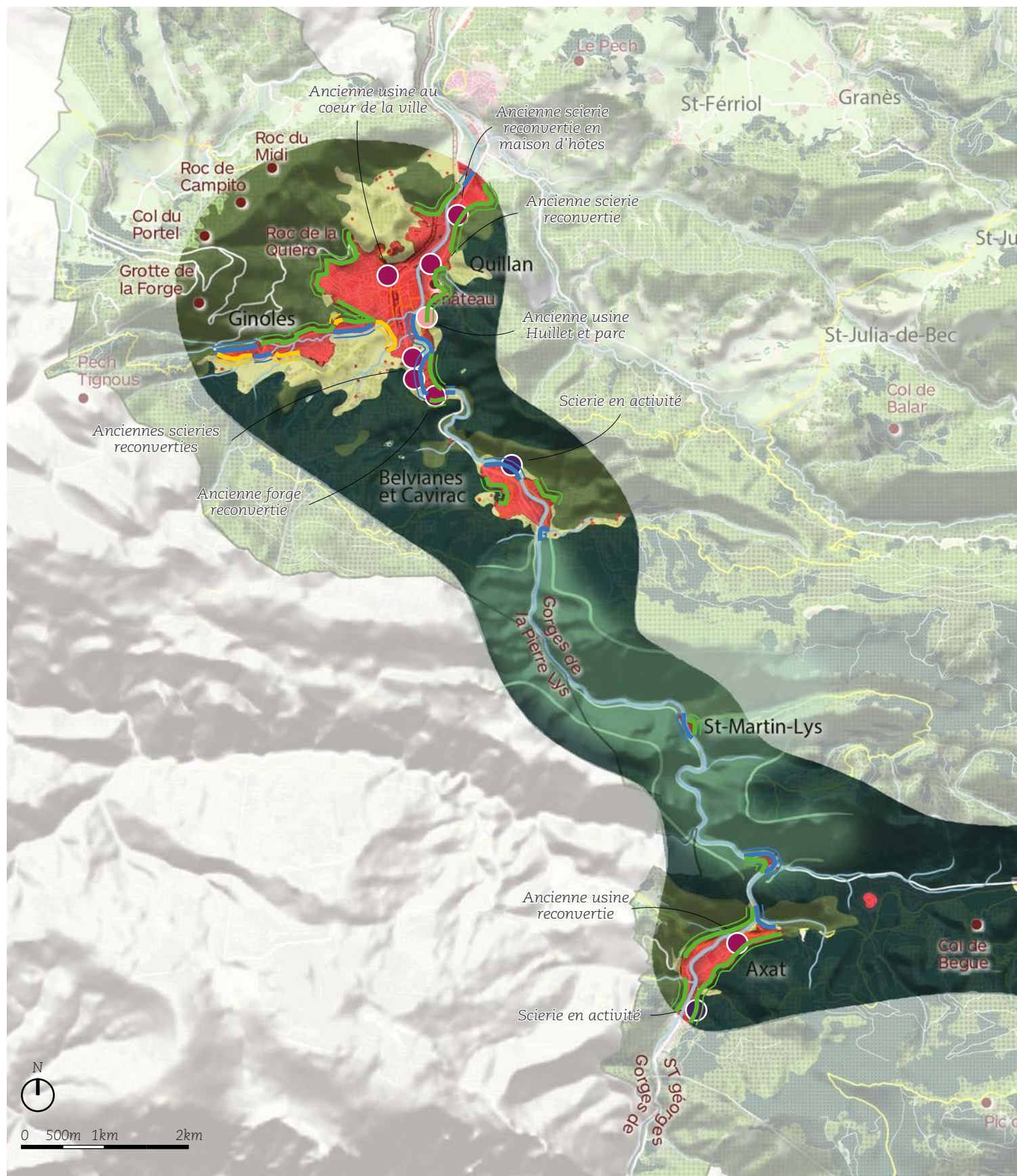


PAYSAGES AGRICOLES



PAYSAGES URBAINS

## site pilote 1 scénario d'évolution n°1



## LES GRANDES TENDANCES DU SCÉNARIO

-  paysages naturels remarquables
-  paysages des forteresses
-  paysages forestiers
-  paysages agricoles
-  paysages urbains



## LE SCÉNARIO :

**CONTRÔLER LA PRESSION URBAINE ET PRÉSERVER LES PAYSAGES NATURELS DE LA VALLÉE DE L'AUDE**

En 2050, ce scénario aura permis de maîtriser l'extension urbaine et de valoriser les paysages naturels et industriels de la vallée de l'Aude, malgré la pression croissante liée à l'habitat et aux usages du territoire.

Face aux enjeux d'urbanisation diffuse, les actions engagées ont permis de préserver les coupures d'urbanisation le long de l'Aude en maintenant et renforçant les espaces naturels remarquables et stratégiques. La forêt joue un rôle structurant dans cette dynamique, en protégeant l'identité des paysages, en limitant l'étalement urbain et en contribuant à l'atténuation du dérèglement climatique.

Parallèlement, la valorisation du patrimoine industriel a redonné une nouvelle dynamique aux sites emblématiques de la vallée, conciliant mémoire des lieux, usages contemporains et adaptation des filières de production.

## LÉGENDE DU SCÉNARIO

-  Bâtiments industriels anciens avec activité toujours existante préservée et valorisée.
-  Bâtiments industriels anciens reconvertis avec une activité différente. Patrimoine reconnu et valorisés pour leur histoire.
-  Anciens sites industriels abandonnés reconvertis et valorisés
-  Forteresse de Puilaurens
-  Routes principales
-  Cours d'eau
-  Franges urbaines adaptées aux paysages des cours d'eau adjacents
-  Franges urbaines adaptées aux paysages agricoles adjacents
-  Franges urbaines adaptées aux paysages forestiers adjacents
-  Habitat diffus intégré à son environnement naturel
-  Zones urbanisées contenues
-  Espaces tampons entre les zones urbanisées et les zones naturelles
-  Périmètre (à préciser) des espaces naturels remarquables sans urbanisation supplémentaire stricte. P : ligne du périmètre. 1 : zone hors périmètre (plus foncée). 2 : zone à l'intérieur du périmètre (plus claire).
-  Forêts densifiées et/ou développées
-  Forêts existantes conservées

## site pilote 1 scénario d'évolution n°1

### ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES CONSTATÉES EN 2050 SELON LES INTENTIONS SUIVANTES :

#### Emprises urbaines contenues grâce à une réhabilitation des espaces déjà construits.

Quelques pistes d'actions :

- Remplissage des dents creuses dans le tissu urbain existant.
- Construction de logements collectifs adaptés pour limiter l'étalement.

#### Franges urbaines mieux adaptées à l'environnement naturel adjacent.

Quelques pistes d'actions :

- Transition adaptée entre zones urbaines et milieux agricoles, boisés ou prairies.
- Valorisation du fleuve et des cours d'eau et de leurs abords, comme éléments paysagers majeurs en limite urbaine.

#### Espaces tampons entre l'espace urbain et l'espace naturel créés ou confortés, évitant des ruptures brutales, favorisant la biodiversité et le lien avec la nature.

Quelques pistes d'actions :

- Mise en place de jardins potagers partagés/espaces de loisirs et sports/ espaces d'accueil...

#### Entrées de villes requalifiées, améliorant l'interaction entre les paysages naturels et les paysages urbains.

#### Périmètres de non-urbanisation stricte mis en place autour des paysages naturels remarquables pour assurer leur préservation à long terme.

#### Forêts jouant un rôle dans les coupures d'urbanisation protégées et renforcées.

Quelques pistes d'actions :

- Densification et extension des massifs boisés en fonction des spécificités paysagères locales.
- Rôle accru de ces forêts dans la structuration du territoire et dans la régulation écologique.
- Attention portée au risque incendie dans la structuration, la composition et la gestion des forêts.

#### Patrimoine industriel reconnu et valorisé.

Quelques pistes d'actions :

- Pérennisation/soutien des sites en activité, avec un accompagnement économique et une mise en réseau, ainsi qu'une chaîne de production et transformation locale.
- Recensement des sites dont l'activité a été reconvertie, pour une sensibilisation au patrimoine bâti et passé industriel des sites.
- Revalorisation des sites abandonnés, avec des stratégies de communication, de rénovation et de réappropriation (musées, bureaux, réinstallation industrielle ou logistique, parcours découverte, intégration paysagère des ruines...).

### RÉSUMÉ DU SCÉNARIO

Ce scénario mise sur une urbanisation maîtrisée, des coupures paysagères renforcées et une revalorisation du patrimoine industriel pour préserver l'identité de la vallée de l'Aude. La coexistence harmonieuse entre espaces urbains, agricoles et naturels garantit un cadre de vie de qualité et assure la transmission des paysages et de l'histoire industrielle du territoire aux générations futures.

Source des images utilisées en annexe 1 du document



Remplissage des dents creuses avec collectifs et parc



Franges urbaine espace de nature et forêt



Frange urbaine espace de nature



Frange urbaine espace de nature en lien avec ruisseau



Espace tampon urbain/forêt par un parc



Espace tampon urbain/forêt par jardins potagers



Entrée de ville requalifiée, transition entre espace urbain et espace naturel agricole



Entrée de ville requalifiée



Espaces naturels remarquables faisant office de coupure d'urbanisation



Forêts remarquables faisant office de coupure d'urbanisation

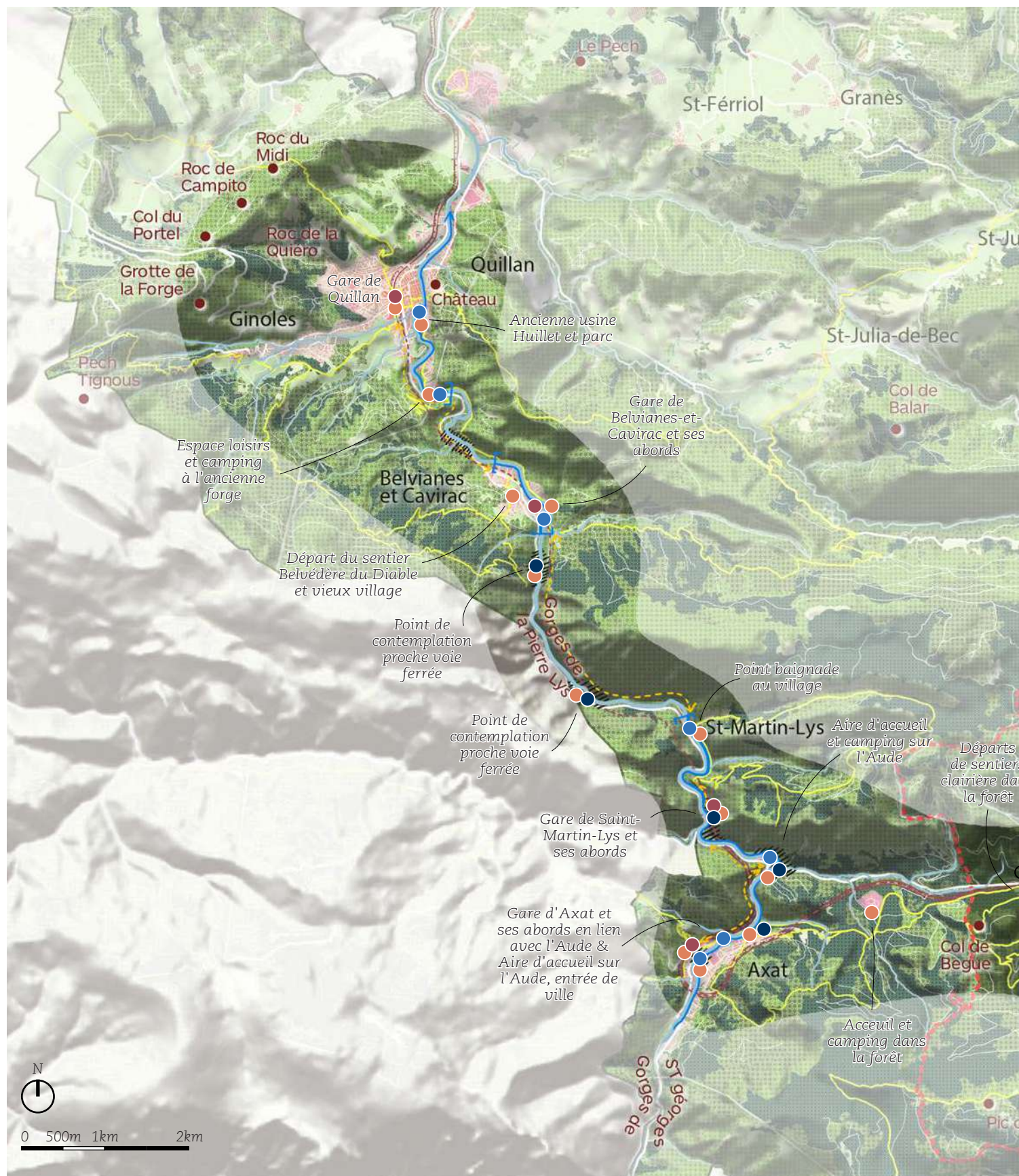


Réhabilitation d'ancien bâtiment industriel



Maintien et valorisation des ruines d'un ancien bâtiment industriel

## site pilote 1



## LES GRANDES TENDANCES DU SCÉNARIO

-  paysages naturels remarquables
-  paysages des forteresses
-  paysages forestiers
-  paysages agricoles
-  paysages urbains



## LE SCÉNARIO :

**PRÉSERVER LES PAYSAGES REMARQUABLES FACE À LA PRESSION HUMAINE**

En 2050, ce scénario aura permis de protéger et valoriser durablement les sites naturels et historiques remarquables de la vallée de l'Aude, tout en gérant mieux la fréquentation touristique et en préservant la V.U.E. (Valeur Universelle Exceptionnelle) de la forteresse de Puilaurens.

La pression liée aux usages autour des zones de baignade et des accès aux sites remarquables, a été mieux maîtrisée grâce à une prise en compte fine de la capacité d'absorption de ces sites. En conciliant attractivité et potentiel réel d'accueil, les aménagements ont été adaptés pour limiter les dégradations, préserver les équilibres écologiques et garantir une expérience respectueuse des paysages et de l'environnement.

Le développement de mobilités alternatives et la structuration des circuits touristiques permettent une meilleure répartition des flux et une réduction de l'impact environnemental du tourisme.

## LÉGENDE DU SCÉNARIO

-  Forteresse de Puilaurens
-  Périmètre de l'écrin paysager de la forteresse
-  Périmètre de la zone tampon de la forteresse
-  Forêts protégées et valorisées dans le périmètre de l'écrin paysager
-  Espaces urbains requalifiés et préservés, dans le périmètre de la zone tampon de la forteresse
-  Points de vues valorisés/créés sur la forteresse
-  Routes et chemins avec vues valorisées sur la forteresse
-  Points d'information et de sensibilisation à ce qui constitue la Valeur Universelle Exceptionnelle de la forteresse et aux paysages alentours
-  Gares réhabilitées en pôles d'échanges multimodaux et d'information, facilitant la mise en réseau des sites.
-  Voies de chemins de fer prolongées par remise en état du réseau ancien
-  Voies de chemins maintenues et entretenues
-  Espaces d'accueil et de stationnement connectés au réseau de déplacements multiples. Communication pour sensibilisation à la fragilité des paysages.
-  Sentiers et circuits modes actifs existants valorisés et entretenus
-  Sentiers et circuits modes actifs créés pour mise en réseau
-  Routes et pistes existantes
-  Cours d'eau
-  Séquence parcourable du cours d'eau
-  Points d'accès à l'eau pour baignade
-  Points d'observation du cours d'eau sans accès baignade
-  Anciens espaces de baignade dégradés, renaturés

## site pilote 1 scénario d'évolution n°2

### ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES CONSTATÉES EN 2050 SELON LES INTENTIONS SUIVANTES :

#### Accès à l'eau géré durablement pour éviter la surfréquentation et les dégradations.

Quelques pistes de mise en œuvre :

- Accès strictement contrôlé avec des points de baignade limités et une régulation du nombre de visiteurs.
- Jauge pour nombre d'accès à l'eau limité pour les organismes de tourisme sur l'eau (kayak, campings...).
- Interdiction physique d'accès à certains secteurs sensibles pour éviter leur détérioration.
- Création de zones d'observation sans accès direct à l'eau, favorisant la contemplation plutôt que l'exploitation du site.

#### Espaces de stationnement et d'accueil stratégiques créés ou renforcés.

Quelques pistes d'actions :

- Stationnements concentrés dans les zones autorisées, limitant ainsi le parking sauvage.
- Lieux d'accueil intégrant des dispositifs de sensibilisation sur la valeur et la fragilité de la ressource en eau.
- Signalétique pédagogique installée aux points stratégiques pour guider et informer les visiteurs et développement d'une médiation humaine (écogardes).

#### Sites de baignade dégradés fermés et renaturés pour favoriser la régénération des milieux naturels.

#### Itinéraires touristiques structurés et mobilités mises en réseau.

Quelques pistes d'actions :

- Développement de stations d'accueil et d'information à chaque départ de sentier et le long des routes touristiques.
- Intégration d'outils de sensibilisation, d'accompagnement et de découverte guidant les visiteurs vers des itinéraires de découverte adaptés.
- Renforcement des modes de déplacement alternatifs (navettes, liaisons piétonnes, circuits vélo et équestres).

#### Infrastructures de transport durable réactivées et développées.

Quelques pistes d'actions :

- Relance et prolongement des lignes ferroviaires entre Axat et Quillan.
- Création de voies vertes règlementaires pour relier les villes et villages (ex. Quillan – Belvianes-et-Cavirac).
- Réhabilitation et requalification de gares et espaces publics, notamment à Lapradelle et Belvianes-et-Cavirac.

#### V.U.E. de la forteresse de Puilaurens préservée et valorisée.

Quelques pistes d'actions :

- Préservation de l'authenticité et requalification des paysages urbains au sein de la zone tampon et de l'écrin paysager.
- Création de belvédères et de nouvelles vues sur la forteresse.
- Maintien et renforcement des vues vers et depuis la forteresse, avec une sensibilisation aux points stratégiques.
- Amélioration des accès piétons au château pour garantir une expérience de visite immersive et respectueuse du site.
- Préservation des silhouettes urbaines des villages environnants pour conserver l'intégrité paysagère du site.
- Maintien et gestion durable des forêts de l'écrin paysager, garantes de la qualité visuelle et environnementale du site.

### RÉSUMÉ DU SCÉNARIO

**Ce scénario permet d'équilibrer la fréquentation humaine et la préservation des paysages naturels et historiques. L'accès aux sites est optimisé et encadré, les mobilités actives favorisées, et les paysages majeurs protégés pour garantir leur intégrité et leur mise en valeur à long terme. La forteresse de Puilaurens et son écrin paysager sont ainsi conservés en tant que joyau patrimonial et paysage emblématique du territoire.**

Source des images utilisées en annexe 1 du document



Accès découverte et observation de la ressource eau sans baignade (Gorges du Val de Fier, Annecy)



Accès découverte et observation de la ressource eau sans baignade - belvédère



Site d'accueil, de stationnements, d'information et de sensibilisation aux paysages et à l'eau



Sites dégradés renaturés



Voie verte de liaison mobilités actives



Sentiers VTT



Départs de sentiers randonnées avec informations, pour sensibilisation et mise en réseau des sites



Sensibilisation aux paysages en points stratégiques des sentiers de découverte



Site d'accueil, de stationnements et d'information à la croisée des modes de transports



Espaces publics requalifiés pour les villes et villages de l'écrin paysager de la forteresse



Espaces publics requalifiés pour les villes et villages de l'écrin paysager de la forteresse

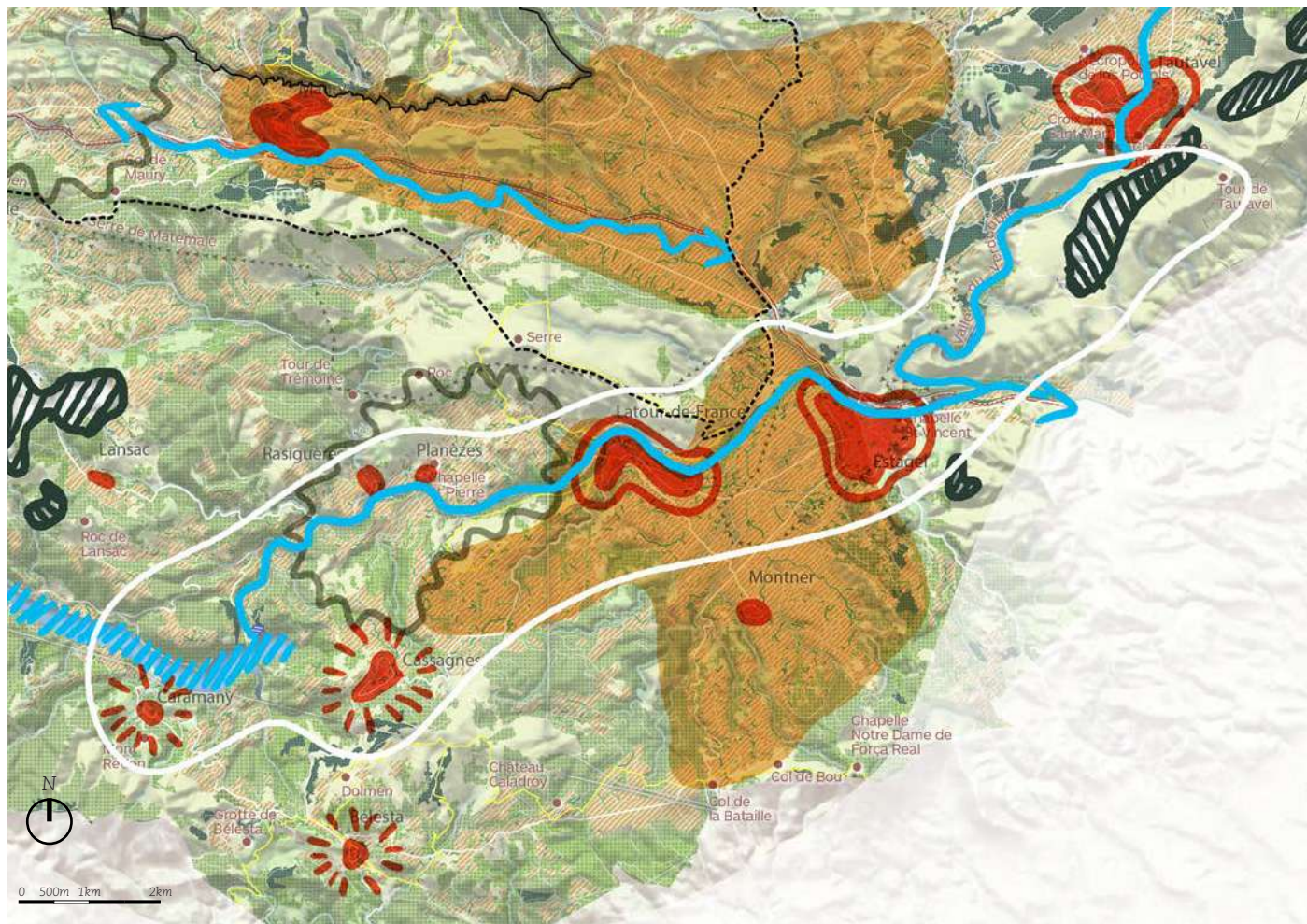


Requalification des accès piétons à la forteresse

## site pilote 2 rappel des enjeux

### SITE PILOTE 2 - ÉTAT DES LIEUX & ENJEUX SPATIALISÉS

Cartographie des enjeux sur fond de carte des paysages



#### LÉGENDE DES ENJEUX SPATIALISÉS

- Site pilote proposé et validé en COPIL
- Villes et villages
- Villes et villages avec étalement urbain non contrôlé
- Coupures d'urbanisation
- Frange urbaine sous pression d'urbanisation
- Cœur de village à dynamiser
- Sites naturels et/ou patrimoniaux remarquables et attractifs
- Forteresses de la candidature UNESCO au sein du PNR-CF, système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne
- Projet de voie ferrée
- Voie ferrée ligne du Train Rouge

- Secteurs vecteurs de lien social par le paysage et de sensibilisation au patrimoine local
- Parcours d'accessibilité vers les sites naturels et historiques remarquables
- Sentiers de randonnées balisés
- Linéaires de cours d'eau fragilisés par les usages et les sécheresses
- Forêts et boisements remarquables d'intérêt patrimonial et paysager
- Anciens paysages ouverts s'étant refermés par la végétation
- Paysages ouverts en cours de fermeture par la végétation
- Zones agricoles fragilisées par la déprise agricole et/ou les dérèglements climatiques
- Carrières impactant l'identité des paysages

### Rappel écrit des enjeux prioritaires par thématiques, sur le site pilote 2



Villages fragilisés par l'extension urbaine incontrôlée et paysages remarquables environnants sous pression d'urbanisation (sites plus ou moins touchés : Vingrau, Tautavel, Estagel, Latour-de-France, St-Paul-de-F.).

Enjeu : Maîtrise de l'étalement urbain et préservation des paysages naturels traditionnels.



Présence d'infrastructures importantes d'exploitation des ressources et de l'énergie (parcs éoliens, photovoltaïques, carrières...).

Enjeu : Préservation de l'intégrité des paysages, de leur identité, de leur biodiversité et de leur patrimoine.



Centre-bourgs à la vitalité plus ou moins présente à conserver/valoriser/développer.

Enjeu : Renforcement de la vitalité des centres-bourgs.



Sites naturels de baignade (gorges de Galamus, gorges des Gouleyrous, gorges du Verdoubert) très fréquentés.

Enjeu : Gestion de la saturation des sites naturels de baignade.



Paysages agricoles ouverts en cours de fermeture. et anciens paysages ouverts s'étant fermés par la forêt.

Enjeu : Prévenir et gérer durablement la fermeture des paysages liés à la déprise agricole.



Cours d'eau et vallées majeures (Agly, Verdoubert, Maury) dont le niveau de l'eau varie par la présence du relief karstique (rivières parfois souterraines).

Enjeu : Gestion des usages des cours d'eau de manière équilibrée (loisirs, agriculture, domestique) & adaptation aux défis de l'assèchement des cours d'eau.



Zones agricoles fragilisées par les conditions climatiques (viticulture)

Enjeu : Adaptation/reconversion du patrimoine viticole

### Rappel des thématiques d'enjeux de la charte du parc

Nota :

À partir du carnet n°2 du Plan de Paysage, la thématique intitulée "**Ouverture et fermeture des paysages**", reprise telle quelle dans le carnet n°1 depuis la charte du parc, a été renommée "**Paysages naturels remarquables**".

Ce changement a été fait pour améliorer la clarté et la compréhension du propos.



PAYSAGES NATURELS REMARQUABLES



PAYSAGES DES FORTERESSES



PAYSAGES FORESTIERS

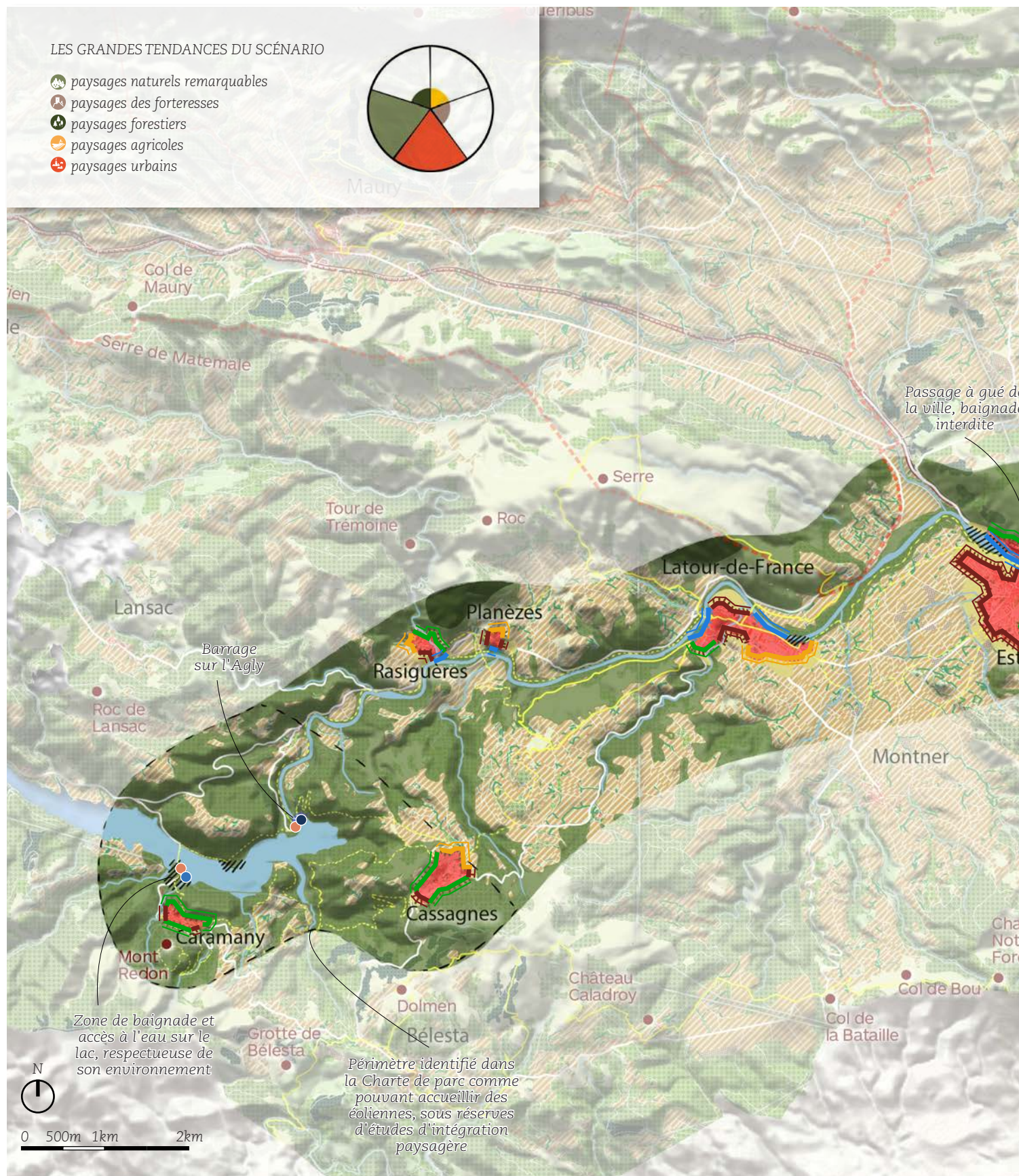


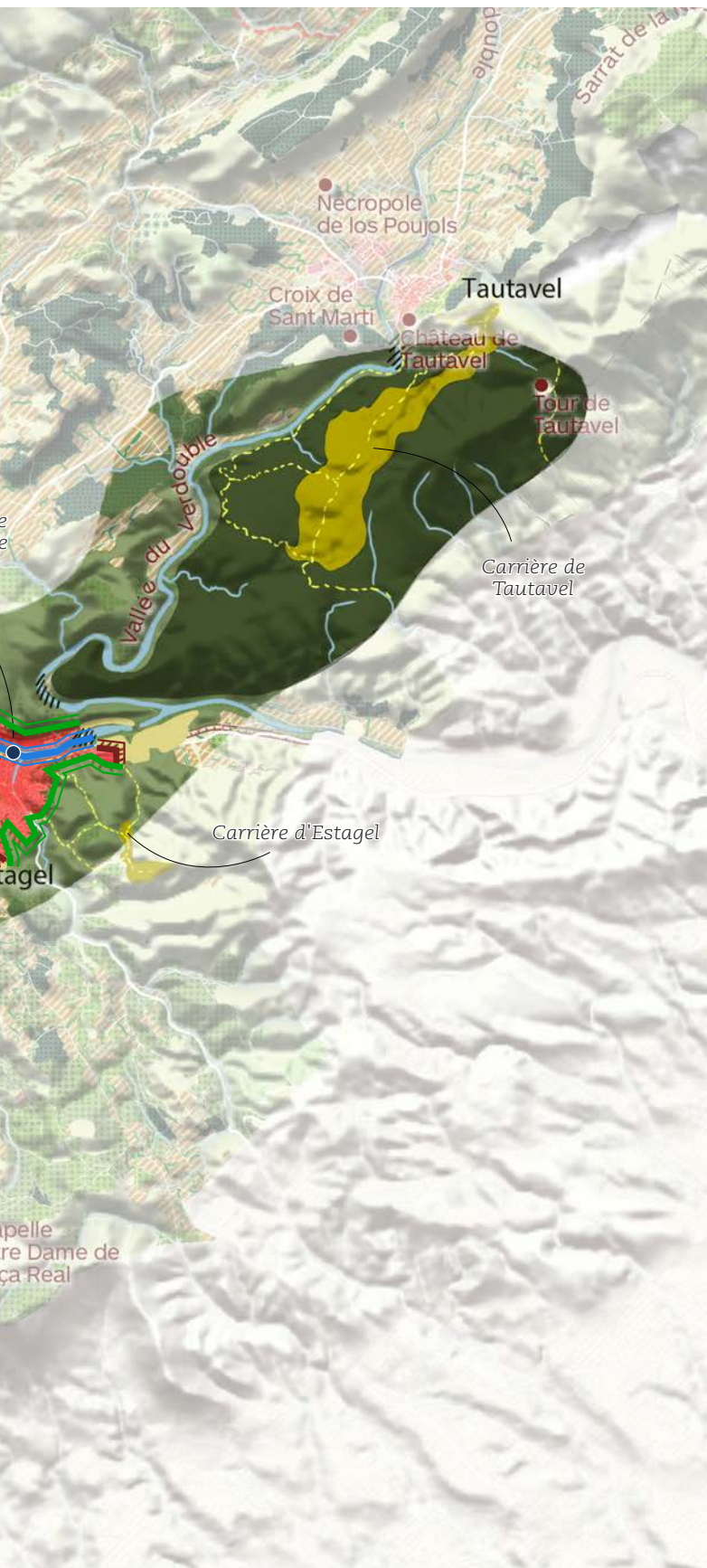
PAYSAGES AGRICOLES



PAYSAGES URBAINS

## site pilote 2 scénario d'évolution n°1





### LE SCÉNARIO :

### MAÎTRISER L'ÉTALEMENT URBAIN ET PROTÉGER LES PAYSAGES NATURELS FACE AUX PRESSIONS HUMAINES

En 2050, ce scénario aura permis de maîtriser l'urbanisation tout en préservant l'intégrité des paysages naturels; en répondant aux enjeux liés à l'exploitation des ressources, aux projets d'énergies renouvelables (ENR), ainsi qu'à la gestion de la ressource en eau face aux usages de loisirs et d'activités touristiques.

L'objectif est de concilier développement urbain, préservation du patrimoine paysager et gestion durable des ressources naturelles, notamment en ce qui concerne l'eau et les sites naturels de baignade.

Les actions engagées visent à protéger les paysages traditionnels tout en revitalisant les centres-bourgs et en gérant les projets ENR et l'exploitation des carrières de manière à minimiser leur impact paysager. Un soin particulier est apporté à la gestion des sites touristiques sensibles, où l'accès à l'eau et la préservation des espaces naturels sont des priorités.

#### LÉGENDE DU SCÉNARIO

- Zones urbanisées contenues
- Espaces tampons entre les zones urbanisées et les zones naturelles
- Zones naturelles strictes conservées sans nouvelles urbanisations
- Plaine agricole (viticulture, maraîchage et quelques haies bocagères)
- Franges urbaines (F.U.) adaptées aux paysages de nature type garrigue ou forêt adjacents
- F.U. adaptées aux paysages agricoles adjacents
- F.U. adaptées aux paysages mixtes des espaces tampons adjacents
- F.U. adaptées aux paysages des cours d'eau adjacents
- Cours d'eau
- Point d'accès à l'eau pour baignade - pôle nautique
- Points d'observation du cours d'eau sans accès baignade
- Anciens espaces de baignade dégradés, renaturés
- Espaces d'accueil et de stationnement connectés au réseau de déplacements multiples. Communication pour sensibilisation à la fragilité des paysages.
- Sentiers et circuits modes actifs existants valorisés et entretenus
- Sentiers et circuits modes actifs créés valorisés et entretenus pour mise en réseau du site pilote.
- Routes et pistes
- Reliefs majeurs identitaires du site pilote épargnés par les implantations de projets d'Energie Renouvelable (photovoltaïque et éoliennes) et nouvelles carrières.
- Carrières ayant vocation à être renaturées ou dédiées à de nouveaux usages à la fin de leur exploitation.
- Périmètre de l'écrin paysager de la forteresse de Quéribus
- Périmètre identifié dans la Charte de parc comme pouvant accueillir des éoliennes, sous réserves d'études d'intégration paysagère

## site pilote 2

### scénario d'évolution n°1

#### ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES CONSTATÉES EN 2050 SELON LES INTENTIONS SUIVANTES :

##### Emprises urbaines contenues grâce à une gestion raisonnée.

Quelques pistes d'actions :

- Remplissage des dents creuses dans le tissu urbain existant pour limiter l'étalement.
- Construction de logements collectifs adaptés et développement de l'habitat à l'année grâce à des programmes de rénovation (OPAH, subventions, prêts à taux zéro).

##### Franges urbaines adaptées à l'environnement naturel.

Quelques pistes d'actions :

- Création de transitions douces entre zones urbaines et milieux agricoles, boisés ou près des cours d'eau.
- Aménagement d'espaces tampons entre les zones urbaines et naturelles strictes pour éviter les ruptures paysagères.

##### Centres-bourgs renouvelés pour un habitat à l'année.

Quelques pistes d'actions :

- Rénovation de logements vacants pour favoriser l'installation d'habitants à l'année.
- Création d'agences foncières communales pour réhabiliter et revendre ou louer à l'année les biens vacants.
- Sensibilisation et incitations à la vente des logements vacants par des dispositifs fiscaux (taxe sur les logements vacants, exonération pour location à l'année).

##### Attractivité des villages renforcée pour une qualité de vie à l'année.

Quelques pistes d'actions :

- Soutien au développement des services et commerces locaux (aides à l'installation, loyers municipaux modérés, co-working pour télétravailleurs).
- Valorisation des circuits courts et de la production locale pour dynamiser l'économie.
- Événements culturels et marché locaux pour améliorer l'attractivité touristique et renforcer les liens communautaires.

##### Mobilité et espaces publics améliorés.

Quelques pistes d'actions :

- Requalification des espaces publics pour répondre aux besoins des habitants (aires de jeux, terrains de sport, mobilier urbain adapté, accessibilité PMR).
- Amélioration de la mobilité active : développement de pistes cyclables, vélos électriques communaux et transport en commun.

##### Exploitation des ressources naturelles maîtrisée.

Quelques pistes d'actions :

- Les projets d'énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïques) sont localisés de manière à éviter les sites sensibles et à préserver les paysages remarquables.
- Les carrières en fin d'exploitation sont réaménagées pour de nouveaux usages, comme des sentiers de découverte, des belvédères ou des murs d'escalade, ou encore renaturées pour constituer des zones de quiétudes pour les oiseaux nicheurs.

##### Paysages naturels protégés.

Quelques pistes d'actions :

- Les reliefs calcaires sont préservés des carrières invasives et des implantations de projets ENR trop visibles.
- Les parcs photovoltaïques sont limités aux friches industrielles et aux zones déjà artificialisées (hangars agricoles ou industriels), et encadrés par des études d'intégration paysagère.

##### Pression touristique gérée durablement sur les sites de baignade.

Quelques pistes d'actions :

- L'accès à l'eau est strictement limité à des points précis, avec une jauge quotidienne pour réguler la fréquentation des sites naturels de baignade.
- Création de lieux d'accueil et de stationnement dédiés, pour éviter le stationnement sauvage et gérer l'accès aux sites autorisés.
- Actions de communication et sensibilisation à la gestion de la ressource en eau, sa valeur et sa fragilité, à chaque point stratégique.
- Les sites de baignade dégradés sont fermés à l'accès et renaturés pour préserver leur qualité écologique.

#### RÉSUMÉ DU SCÉNARIO

Ce scénario vise à maintenir un équilibre entre développement urbain, préservation des paysages naturels et gestion durable des ressources. La revitalisation des centres-bourgs, la gestion raisonnée de l'urbanisation, ainsi que la régulation de l'exploitation des ressources et des projets ENR, permettent de répondre aux besoins contemporains tout en préservant l'identité du territoire. La gestion de la pression touristique, particulièrement sur les sites de baignade, garantit un cadre de vie durable, respectueux de l'environnement et de son patrimoine naturel.

Source des images utilisées en annexe 1 du document



Construction de logements collectifs en périphérie, parc pour espace tampon avec zone naturelle



Espace tampon entre zone urbaine et espace agricole : petits jardins vergers



Rénovation du bâti existant pour favoriser le logement à l'année



Présence de commerces et services facilitée et valorisée dans les petits villages



Circuits courts et marchés locaux



Espaces publics et de rencontre adaptés aux besoins des habitants (loisirs, ombrage, assise...)



Zone tampon et espaces de loisirs, adaptés aux besoins des habitants



Espaces publics des centres-bourgs requalifiés



Panneau photovoltaïque en toiture sur bâtiment industriel



Carrière renaturée avec circuit randonnée/découverte



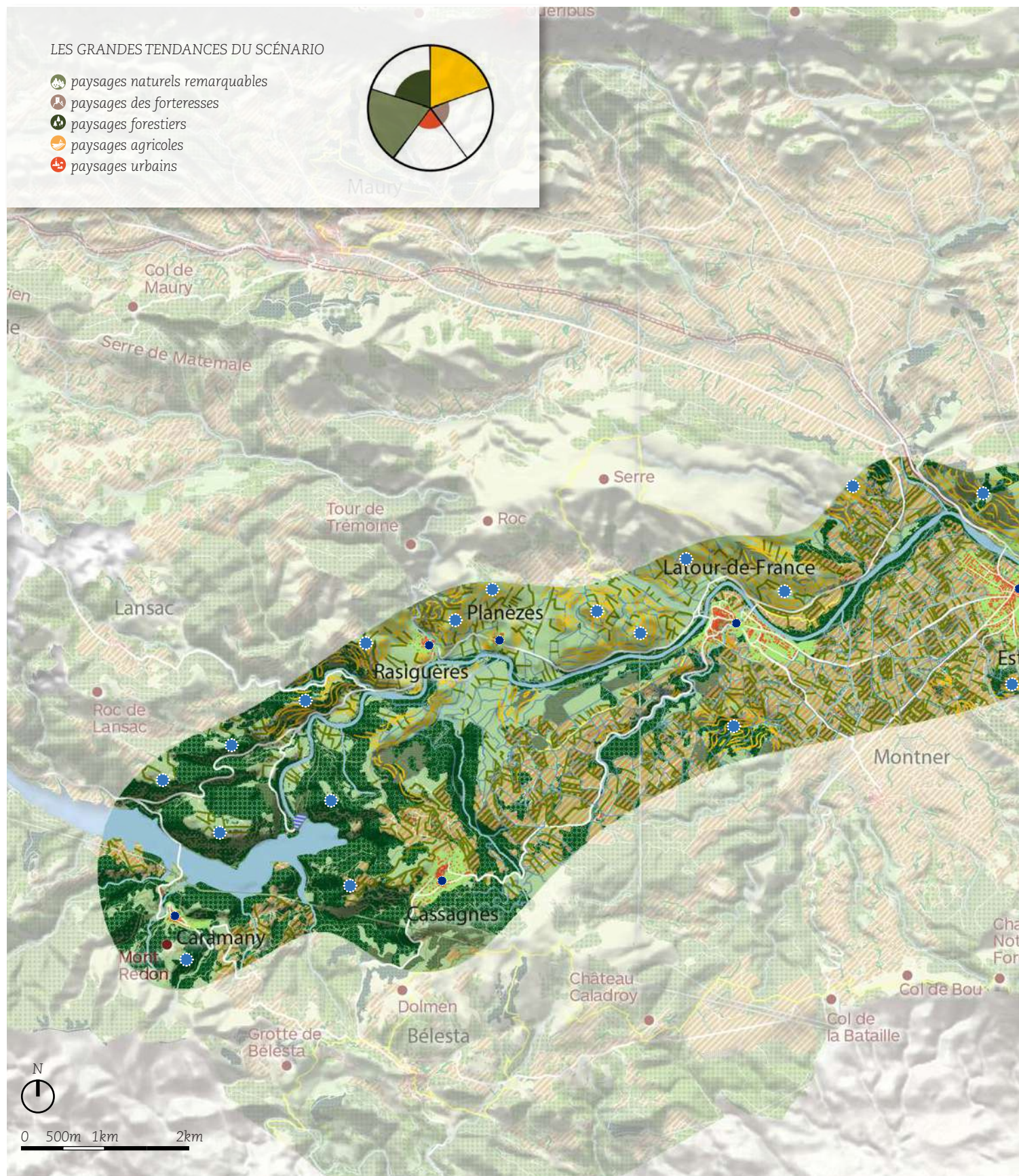
Ancienne carrière reconvertie en espace de loisirs et murs d'escalade

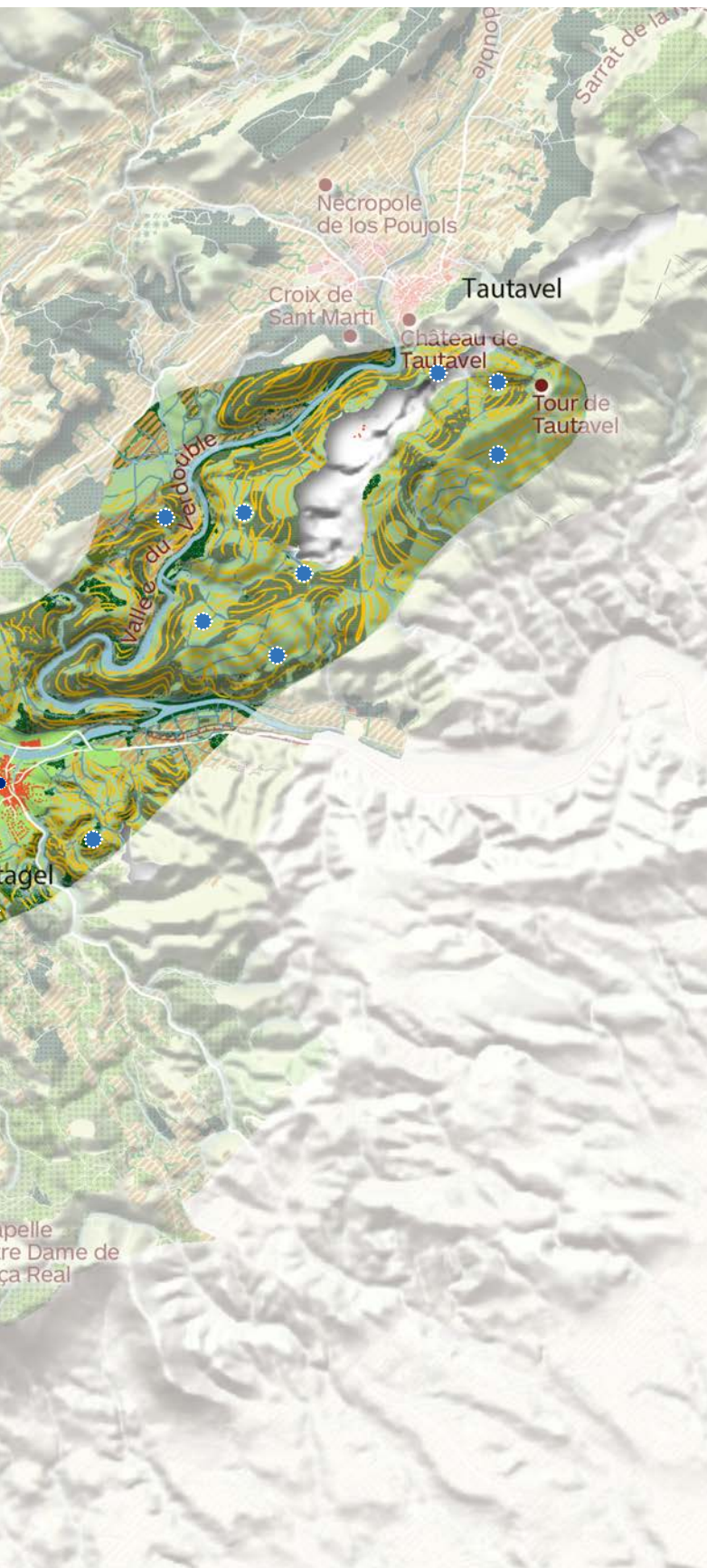


Espaces d'observation et de sensibilisation à la ressource eau

## site pilote 2

### scénario d'évolution n°2



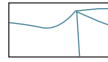
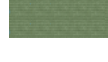
**LE SCÉNARIO :****GÉRER LES RESSOURCES EN EAU ET ADAPTER L'AGRICULTURE AUX DÉFIS CLIMATIQUES**

En 2050, ce scénario aura permis d'adapter les pratiques agricoles aux contraintes climatiques et à la déprise agricole et tout en conciliant les usages domestiques et agricoles de la ressource en eau.

L'objectif est de réconcilier gestion de l'eau, transition viticole et reconversion des anciennes parcelles agricoles, tout en préservant la biodiversité et en valorisant le patrimoine paysager. Ce scénario propose de lutter contre l'enrichissement et maintenir une agriculture viable face aux enjeux climatiques.

Les actions mises en œuvre permettront de maintenir les paysages agricoles, en diversifier les cultures, en adoptant des pratiques agricoles durables et en repensant la gestion de l'eau pour garantir une meilleure résilience aux aléas climatiques, tout en limitant les effets de la déprise agricole et en revitalisant le territoire.

**LÉGENDE DU SCÉNARIO**

-  Cours d'eau
-  Retenues collinaires adaptées au relief et redistribuant l'eau par les béals restaurés et créés
-  Réseau de béals réhabilité et conforté pour une redistribution des eaux de ruissellement optimale
-  Cisternes enterrées et récolteurs d'eaux de pluie de toiture pour irrigation des parcelles agricoles et jardins
-  Zones urbanisées avec sols végétalisés au maximum
-  Viticulture pratiquée en agro-foresterie
-  Anciennes parcelles viticoles transformées en agroforesterie et polycultures
-  Anciennes parcelles viticoles transformées en éco-pâturage et prairies ouvertes
-  Cultures en terrasses sur les coteaux avec travail du micor-relief et des murets en pierre sèche
-  Plaine d'agricultures multiples (avec vergers, viticulture en polyculture et en agroforesterie) et réseau de haies bocagères et de béals
-  Forêts existantes préservées

## site pilote 2

### scénario d'évolution n°2

#### ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES CONSTATÉES EN 2050 SELON LES INTENTIONS SUIVANTES :

##### Gestion optimisée de la ressource en eau.

Quelques pistes d'actions :

- Création de petits parcellaires pour générer du micro-relief, ainsi que la multiplication des haies bocagères et des canaux d'irrigation.
- Retour à des modes de culture en terrasses avec la création de mares et de retenues collinaires pour stocker l'eau.
- Installation d'un réseau d'irrigation alimenté par ces retenues, et remise en service des réseaux existants de béals.
- Création de citernes enterrées ou de caves pour la récupération des eaux de pluie, utilisées pour l'irrigation des jardins ou des parcelles agricoles.
- Plantation de haies bocagères et de bosquets pour retenir l'humidité, favoriser l'infiltration de l'eau, freiner le vent et fournir de l'ombrage pour préserver la fraîcheur des sols.

##### Habitants et professionnels sensibilisés et accompagnés concernant la ressource eau.

Quelques pistes d'actions :

- Mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formations à la gestion de l'eau pour les habitants et les professionnels, avec des formations et des actions de communication ciblées.
- Aide à la construction de citernes enterrées pour le stockage de l'eau de pluie, avec des guides pratiques pour encourager la récupération de l'eau pour l'irrigation domestique ou agricole.

##### Pratiques viticoles adaptées et reconverties.

Quelques pistes d'actions :

- Retour à des pratiques plus adaptées aux conditions climatiques comme : le travail à la main et la dé-mécanisation, la taille en gobelet, l'augmentation des hauteurs des vignes pour limiter l'évaporation et maintenir les pieds des vignes au frais.
- La reconquête des coteaux et cultures en terrasses pour préserver la structure des sols et limiter l'érosion.
- Redéveloppement de la polyculture et du poly-élevage, ainsi que des cultures inter-rangs et auxiliaires, comme des fruitiers ou des plantes aromatiques, pour favoriser la biodiversité et réduire la consommation d'eau.
- Adaptation des cépages, des variétés et types culturels plus résistants au climat.

##### Parcelles agricoles abandonnées réhabilitées.

Quelques pistes d'actions :

- Accompagnement à la reprise, la transmission, l'installation et la diversification agricole.
- Transformation des anciennes parcelles agricoles abandonnées en espaces agricoles reconvertis, avec des pratiques adaptées telles que la polyculture, l'élevage, le maraîchage, la culture de céréales, ou l'agroforesterie.
- Introduction de nouvelles cultures résistantes au climat, telles que le pistachier, l'olivier, l'amandier, et des plantes aromatiques et médicinales méditerranéennes.
- Implantation de systèmes d'agroforesterie dans les parcelles viticoles pour diversifier les productions et renforcer la résilience des sols.

##### Espaces abandonnés réutilisés pour l'éco-pâturage.

Quelques pistes d'actions :

- Reconversion des anciennes parcelles agricoles en espaces d'éco-pâturage, avec des pratiques d'élevage adaptées au climat, comme l'élevage de caprins et d'ovins.
- Restauration, préservation et réemploi du petit patrimoine bâti, comme les cazots, en cabanes pour bergers, zones de stockage, refuges pour randonneurs... afin de revitaliser ces espaces et préserver le patrimoine bâti.

##### Anciens bâtiments viticoles réhabilités.

Quelques pistes d'actions :

- Transformation des anciennes caves et chais viticoles et ou mutualisation des locaux, pour soutenir les circuits courts de production, transformation et vente de produits agricoles locaux (huile d'olive, tisanes, produits dérivés du raisin et plantes médicinales).
- Rénovation des murs en pierres sèches pour accueillir la culture en terrasses, permettant ainsi une gestion plus efficace de l'eau lors des épisodes pluvieux.

#### RÉSUMÉ DU SCÉNARIO

**Ce scénario met l'accent sur une gestion équilibrée de l'eau et une adaptation des pratiques agricoles face aux défis climatiques. La reconversion des anciennes parcelles agricoles, le retour à des méthodes de culture durables et la réhabilitation des infrastructures pour la gestion de l'eau contribuent à maintenir l'activité agricole tout en préservant la biodiversité et les paysages traditionnels. Ce scénario offre une vision d'agriculture résiliente et diversifiée, intégrant la gestion durable des ressources et la valorisation du patrimoine local pour un avenir plus durable.**

Source des images utilisées en annexe 1 du document



Villes végétalisées pour favoriser l'infiltration de l'eau



Villes végétalisées pour favoriser l'infiltration de l'eau



Polyculture en terrasses (dont vigne - Italie)



Agroforesterie en terrasses pour récolte de l'eau de ruissellement et des sédiments (Pré-Rif Oriental)



Polyculture en terrasses (dont vigne - Bordeaux)



Chemin creux redistribuant les eaux de ruissellement dans les zones aménagées en terrasses (Afkiren, Rif occidental).



Ravine plantée en noyer (oasis en montagne aride, Haut Atlas).



Oliviers sur banquettes et culture intercalaire de céréales en courbes de niveau (zone atlantique).



Plantation d'oliviers sur banquettes (Rif central)



Agro-pastoralisme en zone sèche (Portugal)



Terrasses, murets en pierres et séguia (béal) drainant le pied du talus. Polyculture sous les oliviers (Rif occidental).

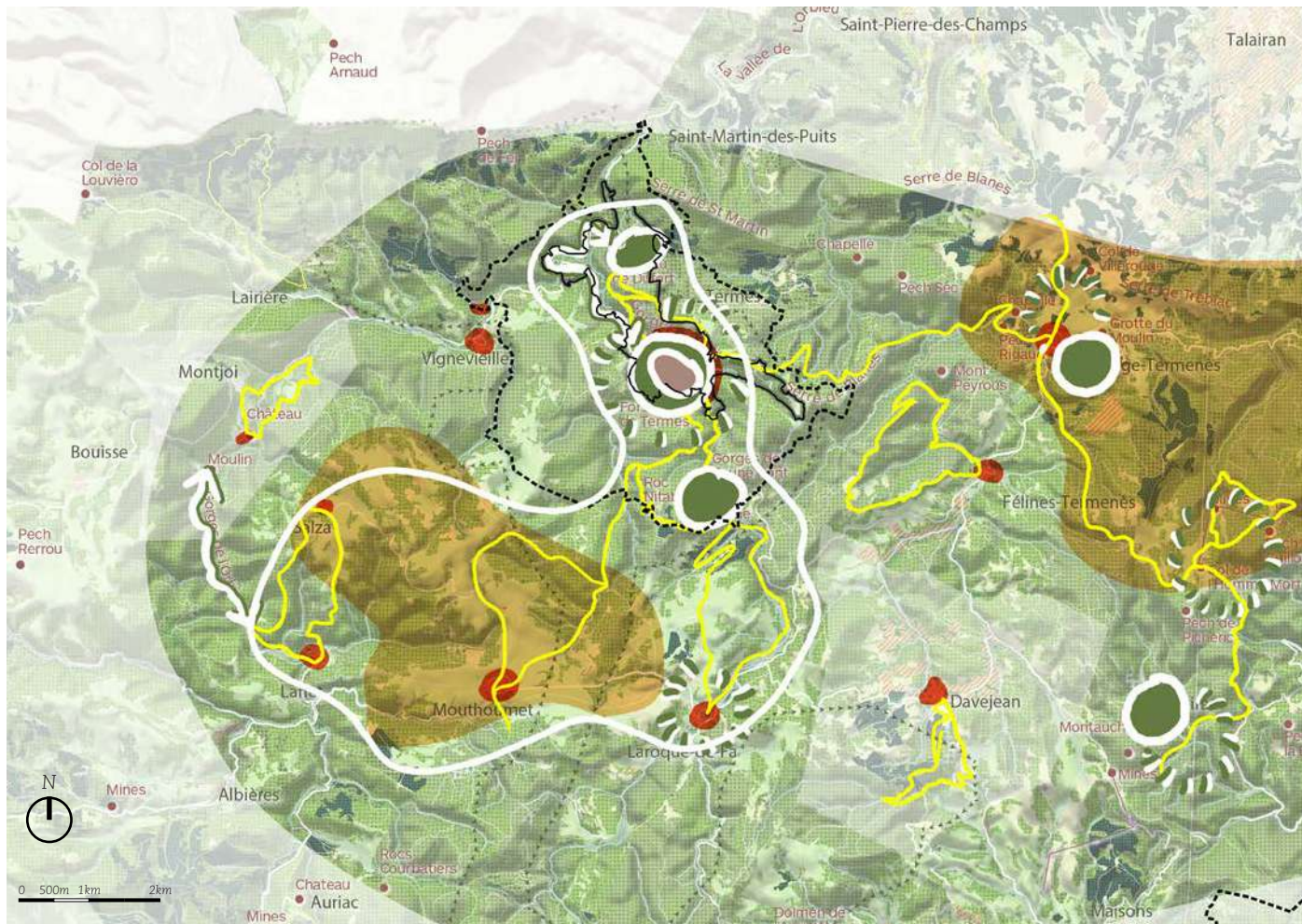


Polyculture (dont vigne) en Italie

## site pilote 3 rappel des enjeux

## SITE PILOTE 3 - ÉTAT DES LIEUX & ENJEUX SPATIALISÉS

## Cartographie des enjeux sur fond de carte des paysages



### LÉGENDE DES ENJEUX SPATIALISÉS

- LEGENDE DES ENJEUX SPATIALISÉS

|                                                                                     |                                                                                                            |                                                                                     |                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Site pilote proposé et validé en COPIL                                                                     |  | Secteurs vecteurs de lien social par le paysage et de sensibilisation au patrimoine local |
|  | Villes et villages                                                                                         |  | Parcours d'accessibilité vers les sites naturels et historiques remarquables              |
|  | Villes et villages avec étalement urbain non contrôlé                                                      |  | Sentiers de randonnées balisés                                                            |
|  | Coupures d'urbanisation                                                                                    |  | Linéaires de cours d'eau fragilisés par les usages et les sécheresses                     |
|  | Frange urbaine sous pression d'urbanisation                                                                |  | Forêts et boisements remarquables d'intérêt patrimonial et paysager                       |
|  | Coeur de village à dynamiser                                                                               |  | Anciens paysages ouverts s'étant refermés par la végétation                               |
|  | Sites naturels et/ou patrimoniaux remarquables et attractifs                                               |  | Paysages ouverts en cours de fermeture par la végétation                                  |
|  | Forteresses de la candidature UNESCO au sein du PNR-CF, système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne |  | Zones agricoles fragilisées par la déprise agricole et/ou les dérèglements climatiques    |
|  | Projet de voie-ferrée                                                                                      |  | Carrières impactant l'identité des paysages                                               |
|  | Voie ferrée ligne du Train Rouge                                                                           |                                                                                     |                                                                                           |

### Rappel écrit des enjeux prioritaires par thématiques, sur le site pilote 3



Formations géologiques majeures et identitaires du secteur (Roc nitalbe, Gorges, Caune, Pech...) et patrimoines historiques.

Enjeux : Préservation des vues dégagées sur les sites remarquables & Valorisation des sites géologiques majeurs.



Zones agricoles fragilisées (viticulture/élevage, maraîchage)



Enjeux : Gestion de la déprise agricole et de ses impacts paysagers & Adaptation et accompagnement à la transition agricole.



Vallée et Gorges de l'Orbieu, itinéraires remarquables de découverte des paysages naturels et patrimoniaux, frontières naturelles.

Enjeux : Gestion de l'accessibilité des sites naturels et historiques.



Forteresse de Termes, marqueur identitaire du paysage et de son histoire frontalière.

Enjeu : Préservation de la valeur universelle exceptionnelle (candidature au Patrimoine Mondial UNESCO)



Secteurs vecteurs de découverte et valorisation des paysages et de lien social à valoriser (coeurs de villages, sentiers de randonnées, patrimoine local).

Enjeux : Gestion de l'accueil et des services en lien avec les sites patrimoniaux naturels et historiques.

### Rappel des thématiques d'enjeux de la charte du parc

Nota :

À partir du carnet n°2 du Plan de Paysage, la thématique intitulée "**Ouverture et fermeture des paysages**", reprise telle quelle dans le carnet n°1 depuis la charte du parc, a été renommée "**Paysages naturels remarquables**".

Ce changement a été fait pour améliorer la clarté et la compréhension du propos.



PAYSAGES NATURELS REMARQUABLES



PAYSAGES DES FORTERESSES



PAYSAGES FORESTIERS

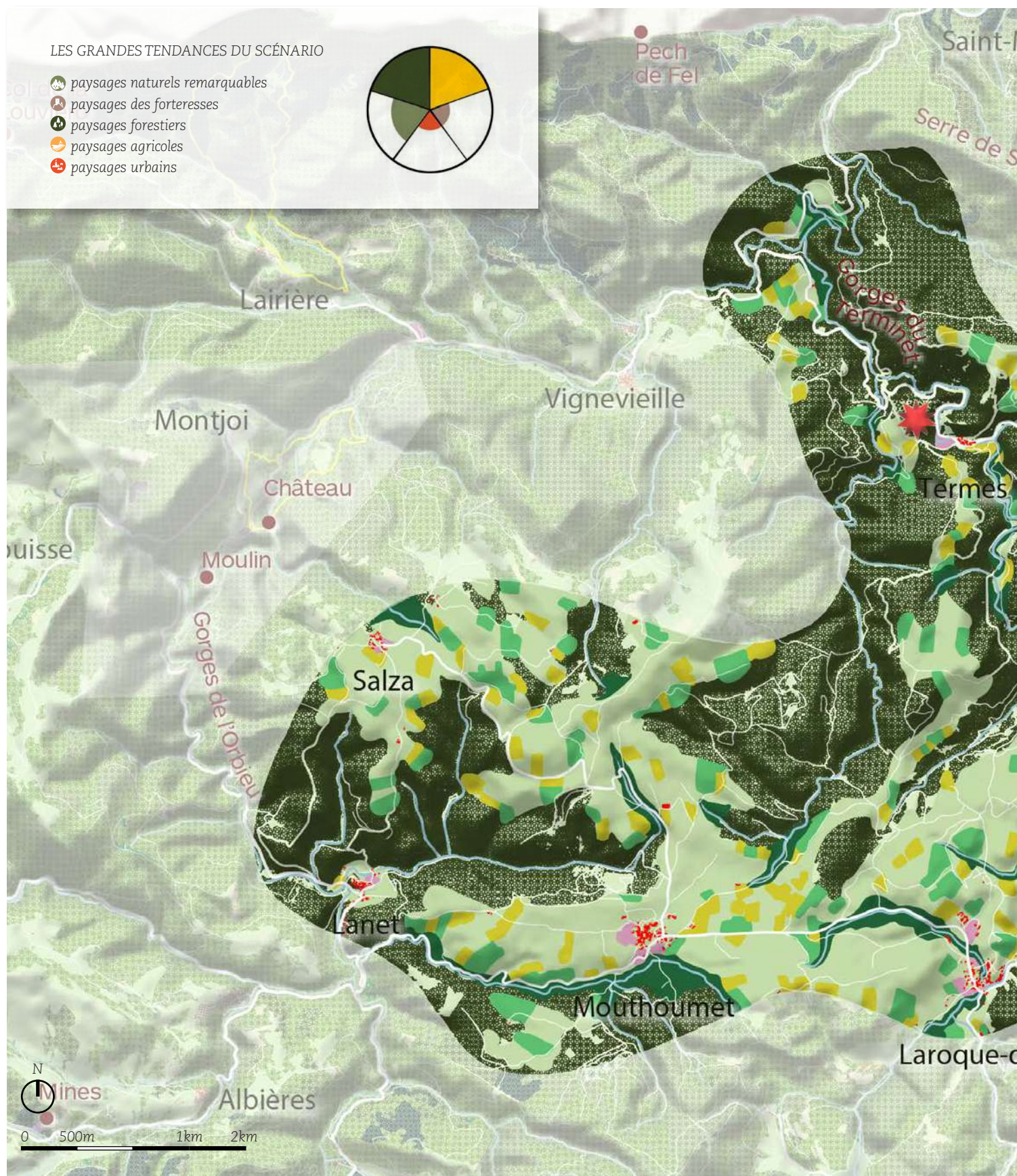


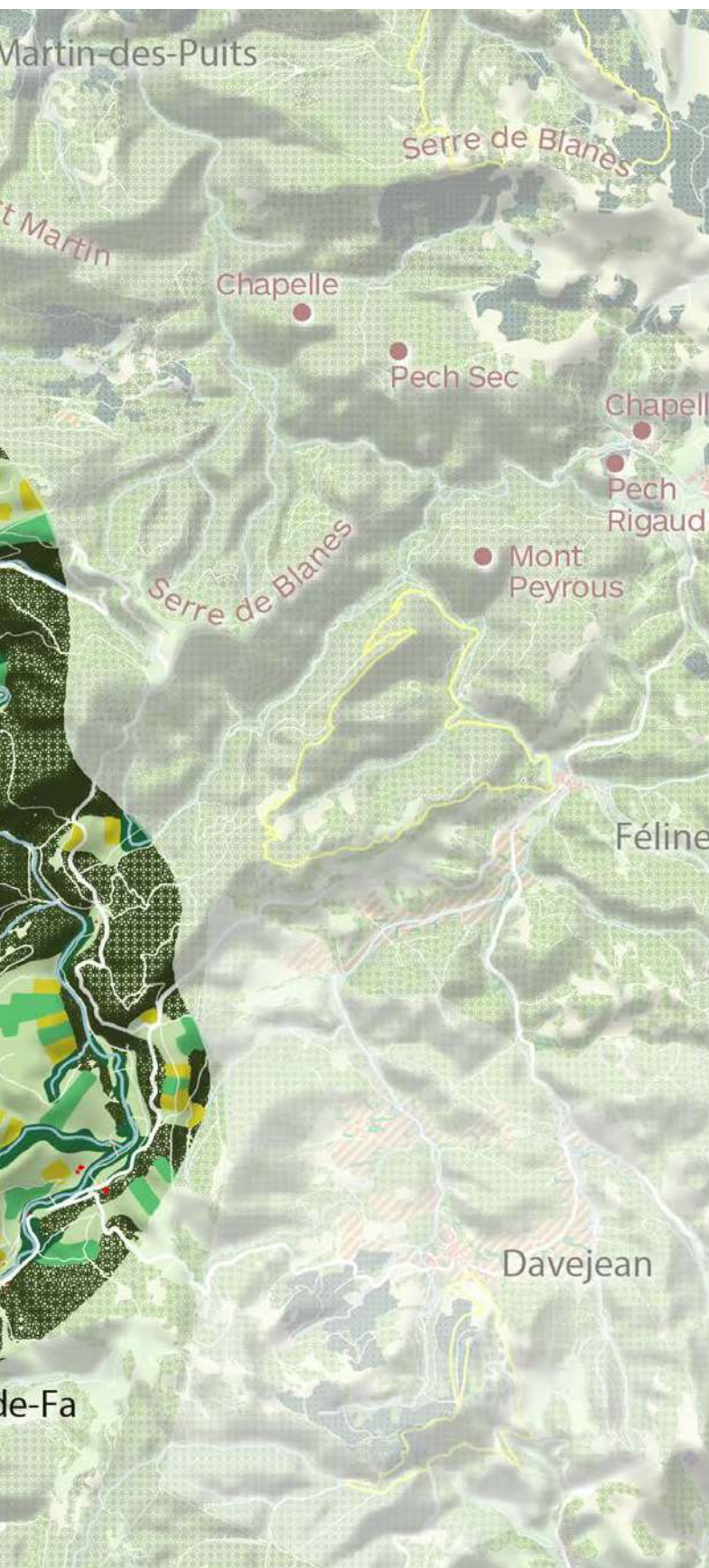
PAYSAGES AGRICOLES



PAYSAGES URBAINS

## site pilote 3 scénario d'évolution n°1





### LE SCÉNARIO :

### GÉRER LA DEPRISE AGRICOLE ET LA RECONQUÊTE DE LA FORÊT

En 2050, ce scénario aura permis de gérer durablement la deprise agricole, limiter la fermeture des paysages ouverts par l'enfrichement et accompagner la reconversion de l'agriculture face aux défis environnementaux et socio-économiques.

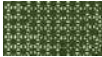
L'objectif est de maintenir des paysages ouverts, de favoriser la biodiversité et de revitaliser l'agriculture en l'adaptant aux nouvelles réalités économiques et écologiques.

Ce scénario propose de lutter contre l'enfrichement des terres agricoles, en misant sur des pratiques agricoles diversifiées et durables, tout en redonnant une valeur aux espaces abandonnés.

Les actions mises en place permettront de maintenir les paysages agricoles en conciliant conservation des paysages ouverts, dynamisme agricole et activités économiques basées sur la nature.

### LÉGENDE DU SCÉNARIO

NOTA : La répartition des typologies de parcelles sur la cartographie ci-contre, n'est qu'une répartition fictive pour démontrer l'effet de mosaïques souhaité des pratiques agricoles.

-  Anciennes parcelles agricoles maintenues ouvertes (prairies naturelles, pâturages)
-  Anciennes parcelles agricoles reconverties en petit maraîchage, apiculture et autres formes d'agriculture locale
-  Anciennes parcelles agricoles reconverties en agro-forêt et polyculture, parfois avec pastoralisme
-  Forêts conservées, protégées et valorisées
-  Espaces reboisés volontairement, notamment pour continuité des corridors écologiques
-  Espace tampon entre les zones urbanisées et les zones naturelles, agricoles et forestières
-  Village
-  Réseau de routes, chemins et pistes
-  Cours d'eau
-  Forteresse de Termes

## site pilote 3 scénario d'évolution n°1

### ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES CONSTATÉES EN 2050 SELON LES INTENTIONS SUIVANTES :

#### Espaces ouverts maintenus grâce au pastoralisme.

Quelques pistes d'actions :

- Accompagnement à la reprise, la transmission, l'installation et la diversification agricole.
- Encouragement de l'élevage extensif pour limiter l'enfrichement des terres agricoles, notamment par le développement de l'éco-pâturage.
- Mise en place de conventions avec des éleveurs locaux pour assurer une gestion durable des terres abandonnées.
- Présence de troupeaux comme atout touristique et de terroir, avec des événements tels que des fêtes de la transhumance et des circuits de découverte mettant en valeur les paysages pastoraux et le savoir-faire local.
- Développement et renforcement des circuits locaux de production et de consommation.

#### Certaines zones agricoles restaurées.

Quelques pistes d'actions :

- Reconversion des anciennes parcelles agricoles en prairies naturelles pour favoriser la biodiversité et maintenir des paysages ouverts.
- Installation de petits projets agricoles diversifiés, tels que le maraîchage ou l'apiculture, pour revitaliser les terres et soutenir des modèles agricoles durables.
- Création de micro-fermes et d'espaces de cultures diversifiées pour encourager une agriculture de proximité et un modèle résilient face aux changements climatiques.

#### Terres agricoles abandonnées sélectionnées pour reboisement.

Quelques pistes d'actions :

- Identification de zones à reboiser et de zones à conserver ouvertes, en fonction de critères écologiques (biodiversité, points de vue, risques incendie, corridors écologiques).
- Reboisement planifié pour renforcer la résilience des paysages, tout en tenant compte de l'importance de maintenir des espaces ouverts pour l'agriculture ou le pastoralisme.

#### Terres abandonnées reconverties.

Quelques pistes d'actions :

- Introduction de pratiques agricoles diversifiées sur les terres abandonnées, avec des projets d'agroforesterie, de vergers et de polyculture.
- Création de projets participatifs citoyens pour remettre en culture certaines parcelles, avec la mise en place de pépinières collectives ou communales et de jardins partagés à proximité des villages.
- Valorisation des espaces agricoles abandonnés comme lieux de loisirs et d'accueil pour les habitants et les visiteurs, avec des équipements pour le sport, les loisirs et des espaces de partage communautaire. Valorisation et usages éphémère ou temporaire.

### RÉSUMÉ DU SCÉNARIO

Ce scénario se concentre sur la valorisation des paysages remarquables et l'amélioration de leur accessibilité tout en préservant la qualité des vues et l'intégrité des sites historiques et naturels. En 2050, les actions engagées auront permis de maintenir l'attractivité de ces sites par une meilleure gestion de l'accessibilité, des vues et des infrastructures touristiques. La sensibilisation des visiteurs et des habitants à l'importance de la conservation de ces paysages sera essentielle pour garantir la pérennité de cette richesse naturelle et culturelle.

Source des images utilisées en annexe 1 du document



Pastoralisme pour maintenir les espaces ouverts



Pastoralisme valorisé comme pratique locale



Prairies naturelles pour espaces ouverts



Maraîchage



Apiculture



Agroforesterie (maraîchage)



Equilibre entre les espaces ouverts et les espaces boisés



Equilibre entre les espaces ouverts et les espaces boisés



Chèvres "débroussailleuses" pour maintenir les espaces ouverts



Agro-pastoralisme (ici, moutons et pommiers)

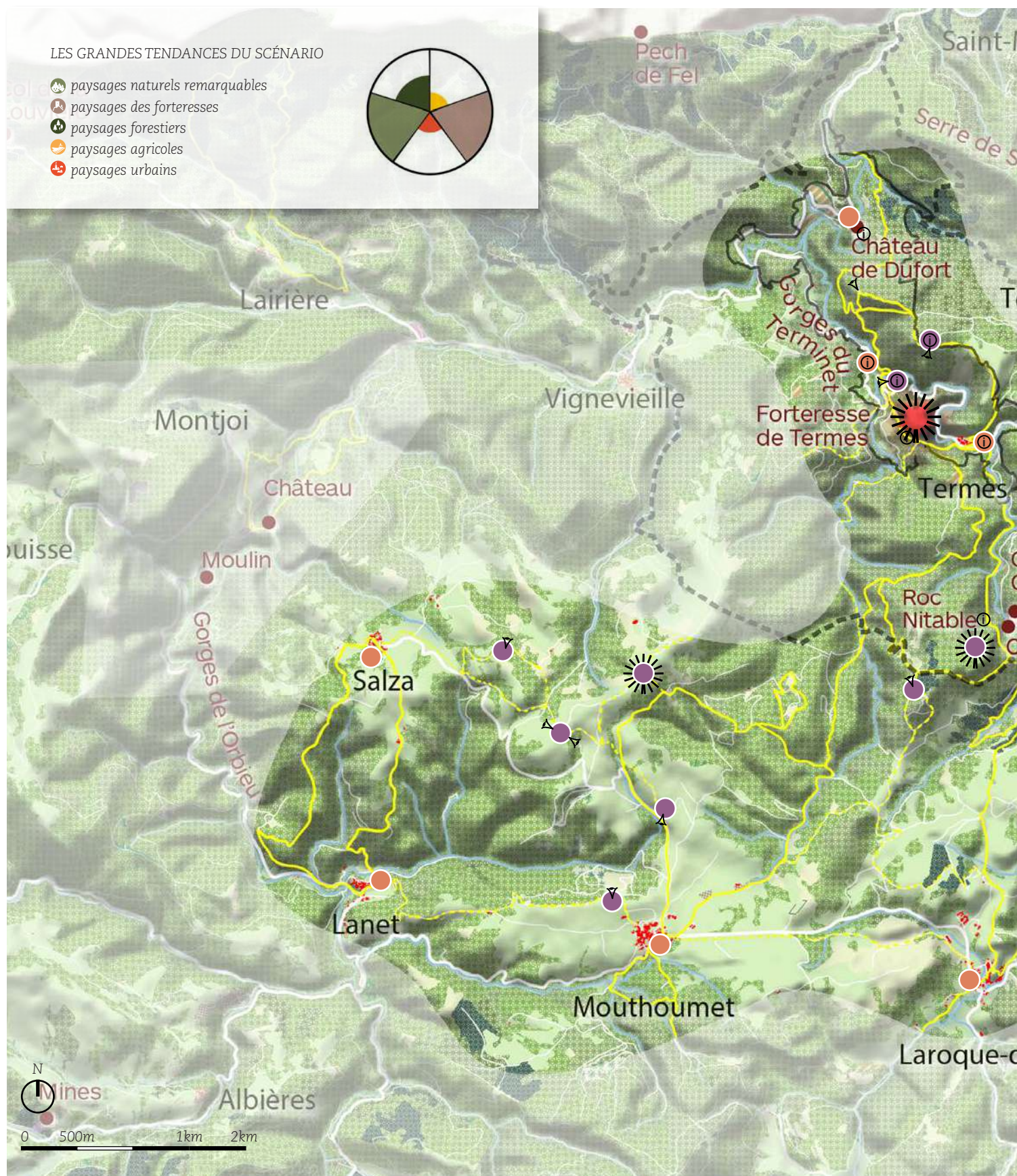


Jardins potagers partagés



Parcelles agricoles reconverties (plaine de loisirs aux abords d'un village)

## site pilote 3 scénario d'évolution n°2





### LE SCÉNARIO :

#### VALORISATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DES PAYSAGES NATURELS ET HISTORIQUES REMARQUABLES

En 2050, ce scénario aura permis de préserver et valoriser les paysages naturels et historiques remarquables en développant l'accessibilité, la gestion des vues et la mise en réseau des sites.

Ce scénario propose de maintenir les vues dégagées sur ces sites et permettre une meilleure gestion de leur fréquentation. En préservant la beauté des paysages et l'intégrité des vues, ce scénario vise à renforcer l'attractivité des sites remarquables tout en respectant leur environnement et leur valeur historique.

Cette stratégie de développement et de mise en réseau doit être globale à l'échelle territoriale en s'affranchissant des frontières administratives. Elle doit permettre de faire dialoguer les différents acteurs et structures du territoire, en créant un récit global illustré localement.

#### LÉGENDE DU SCÉNARIO

- Sentiers et circuits modes actifs existants valorisés et entretenus
- - - Sentiers et circuits modes actifs créés valorisés et entretenus pour mise en réseau du site pilote
- Belvédère sur les paysages amélioré/entretenu/créé
- ▲ Points de vues depuis les points hauts et sites remarquables, maintenus/améliorés/créés et valorisés
- Espaces d'accueil et de stationnement visiteurs connectés au réseau de déplacement multiples. Signalétique de communication de la mise en réseau du territoire, de ses sites remarquables et de la fragilité des paysages et des ressources.
- ✱ Forteresse de Termes
- ① Points d'information et de sensibilisation à ce qui constitue la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.) de la forteresse, et aux paysages de l'écrin paysager
- - - - - Périmètre de l'écrin paysager de la forteresse de Termes
- Périmètre de la zone tampon de la forteresse de Termes
-  Village

## site pilote 3

### scénario d'évolution n°2

#### ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES CONSTATÉES EN 2050 SELON LES INTENTIONS SUIVANTES :

##### Vues dégagées autour des sites remarquables préservées.

Quelques pistes d'actions :

- Les paysages sont maintenus ouverts pour garantir des vues dégagées sur et depuis les sites naturels et historiques remarquables.
- Les cônes de visibilité autour des sites sont clairement définis et préservés pour garantir la qualité des panoramas.

##### Belvédères existants entretenus et création de nouveaux.

Quelques pistes d'actions :

- Les belvédères existants sont aménagés, réaménagés et entretenus pour offrir des points de vue stratégiques.
- Création de nouveaux belvédères pour renforcer l'accessibilité aux vues sur les paysages naturels et historiques.
- Cartographie des belvédères pour faciliter la navigation des visiteurs et promouvoir la découverte des paysages.

##### Accès aux sites remarquables développés.

Quelques pistes d'actions :

- Création et entretien de continuités piétonnes et de circuits de découverte (randonnées, VTT, etc.) pour permettre un accès facile aux sites sans nuire à l'environnement.
- Mise en place d'un maillage de déplacements alternatifs à la voiture, reliant les sites entre eux et aux villages voisins.
- Aménagement des routes touristiques et des points d'arrêt sécurisés et adaptés pour les visiteurs.
- Création de relais d'accueil pour les visiteurs à des emplacements stratégiques, avec des informations touristiques et des orientations claires vers les différents sites.
- Sensibilisation du public à la valeur des paysages, à la fois naturels et historiques, avec une signalétique connectant les différents lieux, villages et sites.

##### Paysage de l'écrin paysager de la forteresse de Termes préservé.

Quelques pistes d'actions :

- Sensibilisation sur l'importance de la vue depuis et vers la forteresse de Termes, avec des actions de communication qui expliquent la valeur de ces vues.
- Préservation des vues dégagées et des silhouettes urbaines des villages de l'écrin paysager pour maintenir l'intégrité de la perception paysagère.
- Amélioration des accès piétons à la forteresse, facilitant l'accès tout en préservant la qualité du site.
- Gestion durable des forêts environnantes, qui constituent une partie essentielle de l'écrin paysager de la forteresse.
- Actions de préservation pour maintenir la qualité des paysages naturels autour de la forteresse et protéger l'intégrité du site.

##### Mise en réseau des sites appuyée par le développement des services de proximité.

Quelques pistes d'actions :

- Création/renforcement des offres de logement et de restauration.
- Développement et mise en réseau des services d'information (offices de tourisme, mairies, structures partenaires...).
- Renforcement général de la qualité de l'offre d'accueil et de sa réponse aux attentes des visiteurs (actualisation des informations de visite, visibilité et partage des informations mises à jour et accessibles au grand public).

#### RÉSUMÉ DU SCÉNARIO

Ce scénario se concentre sur la valorisation des paysages remarquables et l'amélioration de leur accessibilité tout en préservant la qualité des vues et l'intégrité des sites historiques et naturels. En 2050, les actions engagées auront permis de maintenir l'attractivité de ces sites par une meilleure gestion de l'accessibilité, des vues et des infrastructures touristiques. La sensibilisation des visiteurs et des habitants à l'importance de la conservation de ces paysages sera essentielle pour garantir la pérennité de cette richesse naturelle et culturelle.

Source des images utilisées en annexe 1 du document



Nouveau belvédère créé sur un site à vue remarquable



Nouveau belvédère créé sur un site à vue remarquable



Valorisation et amélioration d'un belvédère existant



Informations à la croisée des modes de déplacements (table d'orientation, circuit VTT et piéton)



Sentiers de liaisons entre les sites et villages au travers des zones agricoles



Sentiers de liaisons entre les sites et villages au travers des zones naturelles remarquables



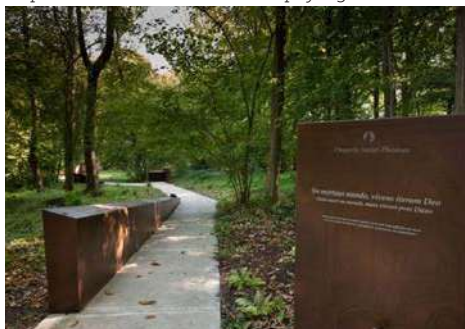
Informations à la croisée des modes de déplacements en point haut d'observation des paysages



Départ des circuits découverte des sites patrimoniaux valorisés



Site d'accueil, de stationnements et d'information à la croisée des modes de déplacement



Informations au départ des circuits découverte des sites patrimoniaux



Informations à la croisée des modes de déplacements en point haut d'observation des paysages



Requalification des chemins d'accès piétons aux sites historiques et naturels patrimoniaux

02

# priorisation des scénarios et formulation des objectifs de qualité paysagère \*





## 02

# priorisation des scénarios et formulation des objectifs de qualité paysagère

### INTRODUCTION



## un choix nécessaire pour passer à l'action



### VERS DES CHOIX PARTAGÉS : PRIORISATION DES SCÉNARIOS ET DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Après avoir imaginé plusieurs trajectoires possibles d'évolution des paysages à l'horizon 2050 à travers les scénarios présentés dans la première partie de ce Carnet 2, la seconde étape consiste à hiérarchiser ces trajectoires. Il s'agit ici de choisir un scénario prioritaire pour chaque site pilote, ainsi que les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) jugés les plus pertinents et urgents à atteindre. Ce choix constitue une étape clé pour passer d'une réflexion stratégique à une approche plus opérationnelle : prioriser, c'est amorcer le passage à l'action.

Ce choix ne signifie pas que les autres scénarios ou objectifs sont abandonnés, mais qu'une direction claire est donnée, afin de concentrer les efforts sur les leviers d'action les plus adaptés aux enjeux identifiés, et de commencer à transformer concrètement les paysages du Parc. Il s'agit aussi d'un outil de planification : en mettant en avant une trajectoire prioritaire, le Plan de Paysage rend plus lisibles les actions à engager dans les années à venir, et propose un cadre partagé pour leur mise en œuvre.

Comme depuis le début de l'élaboration du Plan de Paysage, ce choix a été construit collectivement. Fidèle à l'esprit de concertation qui guide l'ensemble de la démarche, cette phase de priorisation s'est appuyée sur un atelier de travail collaboratif, réunissant une diversité d'acteurs concernés par les paysages du Parc. Ont ainsi été associés : les porteurs du Plan (PNR Corbières-Fenouillèdes, l'association Mission Patrimoine Mondial - AMPM, et l'équipe de l'Atelier Refuge, conceptrices paysagistes), mais aussi de nombreux acteurs du territoire.

Autour de la table : des représentants des services de l'État et des collectivités (DREAL, CAUE, Départements, ONF...), des professionnels issus de secteurs clés (agriculture, forêt, urbanisme, architecture, tourisme, eau, patrimoine), ainsi que des élus au parc. Cette diversité de profils a permis un croisement de regards essentiel pour enrichir la lecture des enjeux, des faisabilités et des aspirations locales.

Au cours de cet atelier, chaque site pilote a fait l'objet d'une discussion approfondie, débouchant sur :

- Le choix partagé d'un scénario d'évolution prioritaire, parmi les deux proposés ;
- L'identification et la formulation des premiers Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) associés à ce scénario, afin d'en dégager les priorités d'action.

Ces arbitrages, nourris par l'expertise professionnelle autant que par la connaissance sensible et vécue du territoire, permettent désormais d'engager la phase suivante du Plan de Paysage : la définition concrète d'un programme d'actions, ciblé, réaliste et transposable, qui sera développé dans le Carnet 3.

concertation

## un atelier pour choisir ensemble les scénarios d'évolution et prioriser les oqp

### UN MOMENT DÉCISIF DANS LA DÉMARCHE DU PLAN DE PAYSAGE

Depuis le début du plan de paysage du PNR Corbières-Fenouillèdes, chaque étape a été pensée pour affiner l'analyse des paysages et construire, à chaque échelle, des choix partagés : des grands enjeux repérés à l'échelle du parc, aux sites pilotes identifiés comme terrains d'action exemplaires. L'atelier "Scénarios & OQP" marque une nouvelle avancée : il s'agit désormais de faire des choix. Choisir parmi plusieurs trajectoires possibles d'évolution, pour mieux cibler l'action. Prioriser, non pas pour exclure, mais pour organiser et rendre faisables les transformations.

### UNE CONCERTATION OUVERTE, FIDÈLE À L'ESPRIT DU PLAN DE PAYSAGE

Professionnels du territoire, élu-es, technicien-nés, structures partenaires... Ces personnes ont été conviées à Maury, dans la salle de la Rotonde, pour un atelier en salle, rythmé par des échanges collectifs, des temps de restitution et des outils de concertation adaptés. L'atelier a été animé par l'équipe Architecture In Vivo (AIV), avec la présence active des personnes-ressources du PNR-CF, de l'AMPM et de l'Atelier Refuge.

Comme pour les précédents ateliers, le format est pensé pour créer un espace d'intelligence collective. Chaque participant peut s'informer, confronter les points de vue, et co-construire des décisions qui engagent l'avenir des paysages du territoire.

### LE DÉROULÉ DE L'ATELIER

#### TEMPS 1 – INTRODUCTION : UNE VISION PARTAGÉE ET DES MOTS COMMUNS

Un retour sur la démarche globale du plan de paysage et sur la méthodologie employée pour aboutir à la définition des sites pilotes introduit la matinée. Une animation autour du "bon

jargon" permet d'aligner les mots, les notions et les visions, pour que chacun puisse contribuer activement aux échanges.  
Supports : facilitation graphique, livrets individuels.

#### TEMPS 2 – STAND DES SCÉNARIOS : DÉCOUVRIR, COMPRENDRE, COMPARER

Chaque site pilote est présenté sous forme de scénarios contrastés. Les participants tournent de stand en stand, analysant les scénarios selon des critères précis (avantages / inconvénients, potentiels / limites, thématiques paysagères...). Chacun remplit sa feuille de route, outil personnel d'analyse.  
Supports : impressions A1, feuille de route.

#### TEMPS 3 – SCÉNARIOS IDÉAUX : CHOISIR COLLECTIVEMENT UNE TRAJECTOIRE D'ÉVOLUTION

En petits groupes, les participants confrontent leurs analyses et choisissent ensemble un scénario prioritaire par site pilote.

L'enjeu : faire émerger un récit cohérent, désirable et porteur de sens pour les paysages, en assumant un choix clair parmi les scénarios proposés.

Supports : outils de comparaison, cartographies.

#### TEMPS 4 – RESTITUTION COLLECTIVE : DÉBATTRE ET VALIDER

Chaque groupe présente son choix. S'il y a consensus, un vote par gommettes vient l'appuyer. En cas de désaccord, un débat mouvant est organisé pour approfondir les discussions. Cette étape permet à chacun de visualiser la diversité des points de vue et de construire des compromis solides.

Supports : productions des groupes affichées, vote actif et débats.

#### TEMPS 5 – VERS LES OQP : FORMULER DES OBJECTIFS CONCRETS ET ACTIONNABLES

À partir du scénario choisi pour chaque site pilote, les participants travaillent sur la hiérarchisation d'Objectifs de Qualité Paysagère (OQP). Un maximum de 4 OQP est retenu par site, choisis pour leur pertinence opérationnelle : ces OQP doivent pouvoir nourrir directement le futur programme d'action.

Supports : fiche-outil "bonnes pratiques OQP".

### TEMPS 6 – PRIORISER LES OQP : SÉLECTIONNER LES LEVIERS LES PLUS PORTEURS

Chaque groupe présente ses OQP choisies devant les autres participants et les expertes du plan de paysage. Un vote collectif permet ensuite de prioriser les OQP en fonction de leur portée stratégique.

Supports : gommettes, affichage collectif.

### UNE MÉTHODE CONCRÈTE ET APPROPRIABLE

Pour permettre l'autonomie et l'implication des groupes, l'équipe d'animation a mis à disposition une série de supports clairs et adaptés :

- Cartes grand format des sites pilotes avec les enjeux spatialisés
- Feuilles de route individuelles pour l'analyse des scénarios
- Fiches-outils pour guider la formulation et la priorisation des OQP
- Livrets récapitulatifs pour accompagner les participants

### UN SOCLE PARTAGÉ POUR PASSER À L'ACTION

Les scénarios d'évolution et les OQP débattus et choisis lors de cet atelier ne sont pas des décisions figées, mais des repères partagés, conçus pour guider la suite du plan de paysage. Parce qu'ils s'appuient à la fois sur la vision experte des paysagistes conceptrices, des technicien·nes du PNR-CF, de l'AMPM et des institutions partenaires, et sur les savoirs d'usage des professionnels du territoire, ils forment une base solide, ancrée dans le réel.

Ces choix collectifs permettent d'éclairer les priorités d'action, de dessiner des trajectoires d'évolution cohérentes, et d'inspirer les politiques locales à l'échelle du PNR-CF.



concertation

## un atelier pour choisir ensemble les scénarios d'évolution et prioriser les oqp

### LES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ATELIER ET LEURS OUTILS ILLUSTRÉS

#### TEMPS 1 – INTRODUCTION :

Une vision partagée et des mots communs

#### TEMPS 2 – STAND DES SCÉNARIOS :

Découvrir, comprendre, comparer

#### TEMPS 3 – SCÉNARIOS IDÉAUX :

Choisir collectivement une trajectoire d'évolution

#### TEMPS 4 – RESTITUTION COLLECTIVE :

Débattre et valider



**TEMPS 5 – VERS LES OQP :**

Formuler des objectifs concrets et actionnables

**TEMPS 6 – PRIORISER LES OQP :**

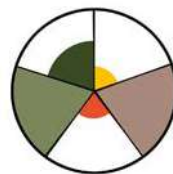
Sélectionner les leviers les plus porteurs

**QUELQUES OUTILS DE L'ATELIER :**

Panneaux de présentation des scénarios par site pilote, carnet de suivi de l'atelier avec annotations possibles, fiches d'aide à la représentation des paysages futurs selon les scénarios avec photos de références, fiches outils pour priorisation des OQP.



## synthèse du carnet 2 : les scénarios d'évolution choisis et leur oqp prioritaires assimilées



### SITE PILOTE 1 - SCÉNARIO 2 CHOISI :

#### DES CHOIX PARTAGÉS POUR GUIDER L'ACTION

À l'issue de l'atelier "Scénarios & OQP", une nouvelle étape a été franchie dans la construction du plan de paysage : chaque site pilote est désormais associé à un scénario d'évolution clairement identifié, choisi collectivement à partir des visions proposées.

Ces scénarios traduisent des trajectoires souhaitables à l'horizon 2050, adaptées aux enjeux spécifiques de chaque territoire. Ils donnent un cap, une ambition territoriale partagée.

À eux trois, les sites pilotes et les scénarios qui leur ont été associés recoupent l'ensemble des cinq thématiques d'enjeu majeurs du territoire (Paysages naturels remarquables, Paysages des forteresses, Paysages forestiers, Paysages agricoles et Paysages urbains).

Les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) associés à chaque scénario prioritaire ont été reformulés, enrichis et priorisés collectivement, afin de refléter les attentes et la volonté d'action partagées.

Ce corpus de scénarios et d'OQP constitue le socle stratégique du plan de paysage, sur lequel viendront s'appuyer les futures actions du programme opérationnel.

Sur cette base, un programme d'action sera défini dans le Carnet 3, sous la forme de fiches actions concrètes. Ces fiches décriront les interventions à mener, en lien direct avec les OQP retenus. Elles proposeront des solutions adaptées aux spécificités de chaque site pilote, tout en étant suffisamment modulables pour être répliquées ailleurs dans le PNR-CF. Ce lien étroit entre stratégie locale et vision territoriale permettra d'ancrer les fiches action dans le réel, en facilitant leur mise en œuvre et leur appropriation par les acteurs du territoire.

#### PRÉSERVER LES PAYSAGES REMARQUABLES FACE À LA PRESSION HUMAINE

En 2050, ce scénario aura permis de protéger et valoriser durablement les sites naturels et historiques remarquables de la vallée de l'Aude, tout en gérant mieux la fréquentation touristique et en préservant la V.U.E. (Valeur Universelle Exceptionnelle) de la forteresse de Puilaurens.

La pression liée au tourisme, notamment autour des zones de baignade et des accès aux sites remarquables, a été encadrée pour limiter les dégradations et garantir une expérience respectueuse des paysages et de l'environnement.

Le développement de mobilités alternatives et la structuration des circuits touristiques permettent une meilleure répartition des flux et une réduction de l'impact environnemental du tourisme.

#### LES 2 OQP PRIORITAIRES DU SCÉNARIO :

- **OQP I. Structurer l'accueil et la découverte des paysages du PNR-CF au travers des itinéraires touristiques et des modes alternatifs de déplacement.**
- **OQP II. Valoriser et préserver la Valeur Universelle exceptionnelle de la forteresse et de ses paysages environnants.**

#### RÉSUMÉ DU SCÉNARIO

Ce scénario permet d'équilibrer la fréquentation humaine et la préservation des paysages naturels et historiques. L'accès aux sites est optimisé et encadré, les mobilités actives favorisées, et les paysages majeurs protégés pour garantir leur intégrité et leur mise en valeur à long terme. La forteresse de Puilaurens et son écrin paysager sont ainsi conservés en tant que joyau patrimonial et paysage emblématique du territoire.



#### SITE PILOTE 2 - SCÉNARIO 1 CHOISI :

##### MAÎTRISER L'ÉTALEMENT URBAIN ET PROTÉGER LES PAYSAGES NATURELS FACE AUX PRESSIONS HUMAINES

En 2050, ce scénario aura permis de maîtriser l'urbanisation tout en préservant l'intégrité des paysages naturels; en répondant aux enjeux liés à l'exploitation des ressources, aux projets d'énergies renouvelables (ENR), ainsi qu'à la pression touristique sur la ressource eau.

L'objectif est de concilier développement urbain, préservation du patrimoine paysager et gestion durable des ressources naturelles, notamment en ce qui concerne l'eau et les sites naturels de baignade.

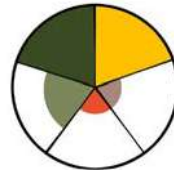
Les actions engagées visent à protéger les paysages traditionnels tout en revitalisant les centres-bourgs et en gérant les projets ENR et l'exploitation des carrières de manière à minimiser leur impact paysager. Un soin particulier est apporté à la gestion des sites touristiques sensibles, où l'accès à l'eau et la préservation des espaces naturels sont des priorités.

#### LES 3 OQP PRIORITAIRES DU SCÉNARIO :

- **OQP III.** Protéger les paysages naturels face à la pression des projets d'exploitation des ressources (photovoltaïque, éolien et carrières).
- **OQP IV.** Adapter les franges urbaines à leur environnement naturel adjacent.
- **OQP V.** Préserver les continuités des cours d'eau.

#### RÉSUMÉ DU SCÉNARIO

Ce scénario vise à maintenir un équilibre entre développement urbain, préservation des paysages naturels et gestion durable des ressources. La revitalisation des centres-bourgs, la gestion raisonnée de l'urbanisation, ainsi que la régulation de l'exploitation des ressources et des projets ENR, permettent de répondre aux besoins contemporains tout en préservant l'identité du territoire. La gestion de la pression touristique, particulièrement sur les sites de baignade, garantit un cadre de vie durable, respectueux de l'environnement et de son patrimoine naturel.



#### SITE PILOTE 3 - SCÉNARIO 1 CHOISI :

##### GÉRER LA DÉPRISE AGRICOLE ET LA RECONQUÊTE DE LA FORÊT

En 2050, ce scénario aura permis de gérer durablement la déprise agricole, limiter la fermeture des paysages ouverts par l'enfrichement et accompagner la reconversion de l'agriculture face aux défis environnementaux et socio-économiques.

L'objectif est de maintenir des paysages ouverts, de favoriser la biodiversité et de revitaliser l'agriculture en l'adaptant aux nouvelles réalités économiques et écologiques.

Ce scénario propose de lutter contre l'enfrichement des terres agricoles, en misant sur des pratiques agricoles diversifiées et durables, tout en redonnant une valeur aux espaces abandonnés.

Les actions mises en place permettront de concilier conservation des paysages ouverts, dynamisme agricole et activités économiques basées sur la nature.

#### LES 3 OQP PRIORITAIRES DU SCÉNARIO :

- **OQP VI.** Maintenir les paysages agricoles et leur diversité.
- **OQP VII.** Améliorer la connaissance, la gestion et la valorisation des paysages forestiers.
- **OQP VIII.** Préserver et valoriser les éléments structurants remarquables des paysages du Parc.

#### RÉSUMÉ DU SCÉNARIO

Ce scénario se concentre sur la valorisation des paysages remarquables et l'amélioration de leur accessibilité tout en préservant la qualité des vues et l'intégrité des sites historiques et naturels. En 2050, les actions engagées auront permis de maintenir l'attractivité de ces sites par une meilleure gestion de l'accessibilité, des vues et des infrastructures touristiques. La sensibilisation des visiteurs et des habitants à l'importance de la conservation de ces paysages sera essentielle pour garantir la pérennité de cette richesse naturelle et culturelle.





## annexe - sources des images utilisées dans les scénarios du site pilote 1

### SITE PILOTE 1 - SCÉNARIO 1



Logements sociaux, Le Havre @Architectes Pascal Desplanques et Anne Bettinger



Aulus-les-Bains @ <https://www.haut-couserans.com>



Mail Mendès France, Vauréal @Land' Act



Zac de l'île marante @La compagnie du paysage



Gestion différenciée @Compagnons des Saisons



Jardins partagés à L'Hay-les-Roses @Ville de L'Hay-les-Roses



Entrée de village, Beaucueil @8 1/2



Rue du Pezoulat, Grisolles @D'une ville à l'autre



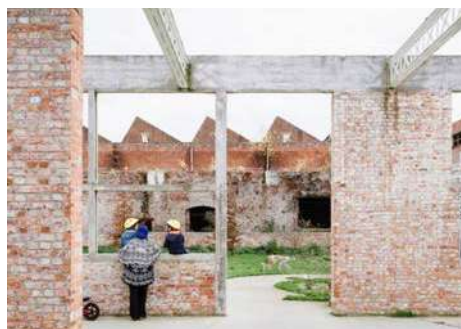
Gorges de la Pierre Lys @Atelier Refuge



Forêts entre Axat et Puilaurens @Atelier Refuge



Librairie Multimédias dans une ancienne usine à Erstein @Patrick Schweitzer & Associés Architectes



Usine reconverte en parc, Ghent, Belgique @Vandriessche architecten & buro voor vrije ruimte. Photo par johnny umans

## SITE PILOTE 1 - SCÉNARIO 2



Gorges du Val de Fier, Annecy



Belvédère sur réserve naturelle, Non référencée



Parking du pont d'Arc, Gorges de l'Ardèche @ Département de l'ardèche et agence d'Architecture Rabier



Gorges naturelles, Non référencée



Voie verte des gorges de l'Ardèche - non référencée



Sentiers VTT - non référencée



Sentier d'interprétation de la chapelle St-Thomas, à Aisier @Pierre Marchand, Agathe Turmel, Minibus



Signalétique, Non référencée



Parking du pôle multimodal de Grizolles @PUVA



Espaces publics du Mas d'Agrenais, @Michele et Miquel architectes et paysagistes



Espaces publics du Mas d'Agrenais, @Michele et Miquel architectes et paysagistes



Cap Roig el Parc, Espagne @Michele et Miquel architectes et paysagistes

## annexe - sources des images utilisées dans les scénarios du site pilote 2

### SITE PILOTE 2 - SCÉNARIO 1



Logements collectifs et intermédiaires à St-Jean-de-Braye @Dumont-Legrand et Pollen Paysages



Vergers autour du site historique de Saint-Lizier



Maison de village rénovée à Largentière



Place du village avec commerces à Mortemart



Marché local petit village



Place publique du village à Saint-Paul-de-Vence



Aire de jeux, Espagne, non référencée



Espaces publics du centre-bourg requalifiés à Chantemerle-lès-Grignan @Ménard Paysage & Urbanisme



Panneau photovoltaïque en toiture sur bâtiment industriel, Clapham Park, Londres



Ancienne carrière du Barrois renaturée à Freyming-Merlebach (France)



Ancienne carrière reconvertie en espace de loisirs et murs d'escalade à Montmartin-sur-mer



Belvédère sur réserve naturelle, Non référencée

## SITE PILOTE 2 - SCÉNARIO 2



Aménagement du centre-bourg à Batilly-en-Gâtinais, @Cambium 17 Paysages & Urbanisme



Végétalisation des rues, non référencée



Polyculture en terrasses (dont vigne - Italie) @ Photo Pascal Boegli



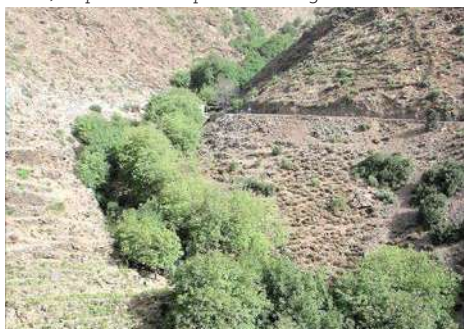
Agroforesterie en terrasses, Pré-Rif Oriental @M. Sabir, <https://books.openedition.org/irdeditions/320>



Polyculture en terrasses (dont vigne - Bordeaux), non référencée



Chemin creux, Afkiren, Rif occidental @M. Sabir, <https://books.openedition.org/irdeditions/320>



Ravine plantée en noyer, Haut Atlas @M. Sabir, <https://books.openedition.org/irdeditions/320>



Oliviers sur banquettes et culture intercalaire @M. Sabir, <https://books.openedition.org/irdeditions/320>



Plantation d'oliviers sur banquettes, Rif central @M. Sabir, <https://books.openedition.org/irdeditions/320>



Agro-pastoralisme en zone sèche (Portugal), non référencée



Terrasses, murets en pierres et séguia, Rif occidental @M. Sabir, <https://books.openedition.org/irdeditions/320>



Polyculture (dont vigne) en Italie, non référencée

## annexe - sources des images utilisées dans les scénarios du site pilote 3

### SITE PILOTE 3 - SCÉNARIO 1



Pastoralisme pour maintenir les espaces ouverts, en Chartreuse, non référencée



Pastoralisme valorisé comme pratique locale, Espagne, non référencée



Prairies naturelles pour espaces ouverts, non référencée



Maraîchage à la ferme "Jardins de la Grélinette", St-Armand (Canada)



Apiculture, ruches en milieu ouvert, non référencée



Agroforesterie (maraîchage), @Shutterstock



Equilibre entre les espaces ouverts et les espaces boisés, photo prise sur le site pilote 3 @Atlier Refuge



Equilibre entre les espaces ouverts et les espaces boisés, photo prise sur le site pilote 3 @Atlier Refuge



Chèvres "débroussailleuses" pour maintenir les espaces ouverts



Agro-pastoralisme (ici, moutons et pommiers), non référencée



Jardins potagers partagés, non référencée



Parcelles agricoles reconverties (plaine de loisirs aux abords d'un village), non référencée

## SITE PILOTE 3 - SCÉNARIO 2



Grand Site de France Puy Mary, Volcan du Cantal, Site inscrit @Atelier CAP Paysage Urbanisme



Belvédère sur la montagne Norra Stadsberget à Sundsvall, Suède @Hans Peterson & Mats Olofgörs



Belvédère de l'Eyneux, Saint-Michel-de-Chabrillanoux @ <https://www.dreams-world.net/50-voyages-de-reve-en-france/>



Informations à la croisée des modes de déplacements (table d'orientation, circuit VTT et piéton), non référencée



Sentiers de liaisons entre les sites et villages au travers des zones agricoles, non référencée



Sentiers de randonnée, non référencée



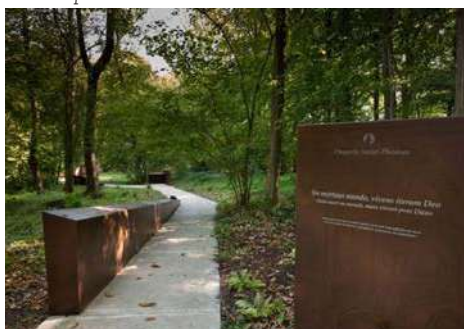
Signalétique patrimoniale dans les aires d'accueil touristique en Vallée d'Aix @3D INCRUST



Signalétique et observatoires de la faune à Toronto dans le East Point Park Bird Sanctuary @Plant Architect



Parking du pont d'Arc, Gorges de l'Ardèche @ Département de l'ardèche et agence d'Architecture Rabier



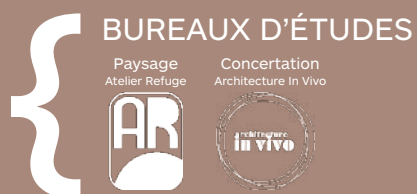
Informations au départ des circuits découverte des sites patrimoniaux



Table de repère, Queensland (Australie) @Thylacine



Connexion piétonne entre Barcelone et Montcada i Reixac, dans les espaces naturels @Batlle i Roig



Décembre 2024 - Mai 2025